

RAPPORT

SUR L'ACTIVITE DE

L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

PENDANT L'ANNEE

1952

-oOo-

TABLE DES MATIERES.

Pages

PREMIERE PARTIE. -

Les activités scientifiques de l'Institut.

Chapitre I	Les explorations. Programme suivi et résultats.	3
Chapitre II	Les autres accroissements des collections.	8
Chapitre III	L'activité du personnel scientifique.	10
Chapitre IV	Travaux et publications des collaborateurs	21
Chapitre V	L'activité du personnel technique.	28
Chapitre VI	L'activité de l'Atelier de la Direction	32
Chapitre VII	L'activité du Service éducatif.	33
Chapitre VIII	Liste des publications de l'Institut	35
Chapitre IX	L'activité du Service de Documentation.	39
Chapitre X	Appréciation générale et desiderata.	40
Chapitre XI	La Commission administrative du Patrimoine	62
Chapitre XII	L'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères	64
Chapitre XIII	Le Conseil de Surveillance.	65
Chapitre XIV	Le Zeewetenschappelijk Instituut ou l'Institut des études maritimes.	66
	Tableau des lieux explorés.	68

o
o o

DEUXIEME PARTIE. -

Le Service administratif.

Chapitre I	Personnel administratif.	71
Chapitre II	Emploi des fonds.	74
Chapitre III	Travaux d'achèvement de l'Institut.	82
Chapitre IV	Les collaborateurs.	88
Chapitre V	Les publications	89
Chapitre VI	Dépenses pour le Service de Documentation	90
Chapitre VII	Nominations, mutations, distinctions honorifiques, grades et distinctions académiques.	91

-oOo-

RAPPORT
SUR L'ACTIVITE DE
L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE
PENDANT L'ANNEE
1952

-0-

PREMIERE PARTIE

-0-

LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT.

Chapitre I. - LES EXPLORATIONS.

Programme suivi et résultats.

L'Institut a continué sa tâche d'explorer le territoire belge et les eaux qui le baignent. Les nombreuses investigations se répartissent comme suit :

1. Exploration des eaux marines et saumâtres.

M. le Directeur de laboratoire E. Leloup, chef de la section des Invertébrés récents, M. L. Van Meel, Assistant, M. S. Lefevère, collaborateur scientifique puis Assistant stagiaire, M. B. Konietzko, collaborateur scientifique.

Continuation des recherches concernant l'importance du copépode parasite *Mytilicola intestinalis* chez les moules comestibles et les huîtres parquées le long de la côte belge.

Récolte du plancton par prises verticales et horizontales à bord du bateau-phare "Westhinder".

Etude de la biologie de la crevette au large de la côte belge. Les observations faites ont permis au service de la pêche de fixer la largeur des mailles des filets pour éviter la destruction massive du poisson.

Etude des conditions physico-chimiques et du peuplement du port d'Ostende par la faune et la flore.

Examen du stock des poissons qui fréquentent la région côtière au large d'Ostende.

Etude du milieu et des organismes dans l'Escaut, entre Anvers et la frontière hollandaise.

Découverte d'espèces nouvelles ou rares en Belgique.

2. Exploration des eaux douces.

M. le Directeur de laboratoire E. Leloup, chef de la section des Invertébrés récents, M. L. Van Meel, Assistant, MM. S. Jacquemart et B. Konietzko, collaborateurs scientifiques.

Observations dans trois mares, à Chertal-lez-Liège, concernant le cycle biologique annuel.

Etude hydrobiologique de deux mares à Colonster et à Sourheid (province de Liège).

Découverte d'espèces nouvelles en Belgique.

3. Exploration terrestre.

A. M. le Directeur de laboratoire E. Leloup, chef de la section des Invertébrés récents, M. le Directeur de laboratoire W. Adam.

Recherches dans plusieurs localités de la province de Liège pour l'étude des Mollusques quaternaires.

B. M. le Directeur de laboratoire S. Frechkop, chef de la section des Vertébrés récents, M. le Directeur de laboratoire R. Verheyen, M. X. Misonne, Assistant stagiaire.

Exploration à la plage de La Panne pour recueillir des oiseaux d'eau tués par le mazout et piégeage, dans les dunes, de petits mammifères.

Visite des terrains alluvionnaires au Kruisschans et à Oudenburg.

Visite d'une colonie de Cormorans à Wulveringen, de deux héronnières à Gistel et à Berendrecht et du domaine de Mariemont, intéressante réserve ornithologique.

Exploration de cavernes à Engis. Bagnage et capture de Cheiroptères.

Exploration à Kalmthout en vue de réunir les éléments destinés à compléter la carte des petits Mammifères de la Belgique, et à Torgny afin de dresser la carte de la faune mammalogique de la région.

Observations du biotope de la Crécerelle des clochers, dans la vallée de la Meuse pour le montage d'un groupe biologique; dans la forêt de Soignes et à Everberg pour le montage de deux autres groupes représentant le faisan et le renard.

4. Exploration entomologique.

M. le Directeur de laboratoire A. Collart, chef de la section d'Entomologie, M. le Sous-Directeur de laboratoire J. Cooremans, MM. A. Janssens, G. Demoulin et P. Jolivet, Assistants, M. R. Tollelet, préparateur-technicien, MM. E. Janmouille, E. Janssens, J. Vrydagh, collaborateurs scientifiques.

Investigations dans huit provinces du pays, surtout dans les Hautes-Fagnes.

Capture de pièces insuffisamment représentées dans les collections nationales.

Découverte de plusieurs espèces nouvelles et d'un genre nouveau. Récolte de 19.383 insectes.

5. Exploration des terrains quaternaires et modernes.

A: M. le Directeur de laboratoire M. Glibert, chef de la section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

Exploration des cavernes de Goyet et de Spy pour seconder la section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Découverte, avec la même section, d'ossements humains à Nivelles, à Anvers et à Villance.

B. M. le Sous-Directeur de laboratoire E. Casier, chef de la section des Vertébrés fossiles, M. X. Misonne, Assistant stagiaire.

Découverte d'ossements et de dents d'Ursidés à Goyet, d'ossements de Mammifères à Woluwe-Saint-Lambert et dans les fouilles d'une villa romaine à Tournai.

Découverte d'ossements dans l'argile de la Campine, à Brée.

C. M. le Directeur de laboratoire F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique, M. R. Vanhoorne, Assistant.

Découverte de tourbe et de végétaux dans la plaine maritime, de tourbe à Tenneville et de végétaux à Melle.

6. Exploration des terrains tertiaires.

A. M. le Directeur de laboratoire M. Glibert, chef de la section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

Récolte de fossiles divers à Kerniel, à Kuttekoven et à Looz, de sédiments fossilifères, d'échantillons lithologiques et de fossiles à Oorderen-Kruisschans. Levés de coupes.

B. M. le Sous-Directeur de laboratoire E. Casier, chef de la section des Vertébrés fossiles, M. X. Misonne, Assistant stagiaire.

Découverte de restes de poissons à Oorderen-Kruisschans et dans quatre autres localités; de restes de Vertébrés à Dormaal.

C. M. le Directeur de laboratoire F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique, M. R. Vanhoorne, Assistant.

Découverte d'empreintes chattiennes à Oret et de Charas tongriens à Boutersem.

7. Exploration des terrains secondaires.

A. M. le Sous-Directeur de laboratoire E. Casier, chef de la section des Vertébrés fossiles, M. X. Misonne, Assistant stagiaire.

Découverte de dents de poissons à Chercq et à Saint-Mauve.

B. M. le Directeur de laboratoire F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique, M. R. Vanhoorne, Assistant.

Exploration à Hachy.

8. Exploration des terrains primaires.

A. M. le Directeur de laboratoire M. Lecompte, chef de la section des Invertébrés primaires, M. A. Van der Cammen, Assistant, M. le Conservateur honoraire F. Demanet.

a) Investigations dans le Cambro-Silurien.

Explorations dans le massif du Brabant, à La Roche, pour recueillir des Graptolithes et des Trilobites.

b) Investigations dans le Dévonien.

Visite de trois localités pour la réédition des livrets-guides de feu M. Leriche.

Etude détaillée du Dévonien moyen, pour la réédition de l'ouvrage de feu E. Maillieux : "Terrains, Roches et Fossiles de la Belgique".

Analyse de la coupe typique de Couvin; du Givetien au Mont d'Hairs à Givet pour connaître l'évolution des faunes et pour établir une stratigraphie détaillée. Etude de l'assise de Fromelennes. Levé de coupes du Givetien et du Frasnien dans trois localités.

Récolte de Spiriféridés à Biron.

c) Investigations dans le Carbonifère.

Exploration du Dinantien dans le bassin de Tournai, à Allain et à Gaurain-Ramecroix et dans sept autres localités, pour la recherche de fossiles ou d'anciens gisements.

B. M. le Directeur de laboratoire F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique, M. R. Vanhoorne, Assistant.

Etude de la flore du Namurien. Récolte d'empreintes à Thuin, à Frameries, à Lontzen, à Bois-et-Borsu.

C. M. le Sous-Directeur de laboratoire E. Casier, chef de la section des Vertébrés fossiles, M. X. Misonne, Assistant stagiaire.

Récolte de dents de Bradyodontes et d'Hybodontes dans le Tournaisien de Soignies.

9. Exploration minéralogique et pétrographique.

M. le Sous-Directeur de laboratoire R. Van Tassel, chef de la section de Minéralogie et de Pétrographie, M. P. Sartenaer, Assistant.

a) Investigations dans le Cambro-Silurien.

Objectifs: étudier les affleurements depuis peu accessibles dans la vallée de la Thyle, confluent de la Dyle; rechercher le contact dans divers niveaux de l'assise de Mousty; trouver les termes de comparaison lithologique entre les roches de la vallée de la Dyle et celles de la vallée de la Senne.

Observations, permises par la construction de la route Court-Saint-Etienne - La Roche, sur l'allure des couches et sur l'orientation des failles. Récolte abondante de fossiles.

Recherches en vue de connaître la nature du contact dans diverses assises de la vallée de la Dyle.

Levé détaillé de plusieurs coupes pour découvrir les termes de comparaison entre les roches des vallées de la Dyle et de la Senne.

b) Investigations dans le Dévonien.

Objectifs : préciser la nature du contact entre les diverses assises du Famennien; étendre au Famennien moyen et au Famennien supérieur le champ des études limité jusqu'à présent au Famennien inférieur; examiner le facies du Famennien au Nord du bassin de Dinant.

Etude détaillée pour découvrir les changements de facies entre Cerfontaine et Silenrieux.

Etablissement d'une coupe et preuve de la nature plus arénacée des dépôts dans le bord septentrional du bassin de Dinant.

Récolte importante de roches et de fossiles.

c) Autres investigations.

Explorations à Hennuyères, à Lessines et à Tournai pour l'enrichissement des collections de l'Institut.

10. Exploration anthropologique.

M. le Directeur de laboratoire F. Twiesselmann, chef de la section d'Anthropologie et de Préhistoire, M. le Sous-Directeur de laboratoire J. de Heinzelin.

Recherches dans huit provinces du pays. Découverte de 141 squelettes humains; d'ossements et de silex à Spy; d'ossements des périodes mérovingienne, carolingienne et romane, à Nivelles.

Révision de la stratigraphie des limons en moyenne Belgique.

Observations lors du creusement de la porte en amont de l'écluse Baudouin, à Kruisschans (Anvers).



Chapitre II. - LES AUTRES ACCROISSEMENTS DES COLLECTIONS.

Les acquisitions importantes sont seules mentionnées.

1. ACHATS.

221.127 insectes,
455 reptiles, batraciens et mammifères,
380 oiseaux.

2. DONS.

La Commission administrative du Patrimoine de l'Institut a reçu:
8.335 insectes de M. J. De Blicck, de Wijneghem,
7.782 insectes composant la collection constituée autrefois par feu Steinmetz,
8.000 Coléoptères formant la collection personnelle de M. l'Assistant A. Janssens avant son entrée dans le cadre du personnel scientifique de l'Institut.

3. ECHANGES.

Le Conseil de Surveillance de l'Institut a autorisé l'acquisition par échanges de :

1 exemplaire de *Gibbus carici*, 1 exemplaire de *Gulella poutrini* de l'île Maurice; 1 exemplaire de *Gulella ugandensis* du Mt. Kenya, appartenant au Zoologisch Museum d'Amsterdam, contre *Gulella fortidentata* Br. E. Afr., *Ptychotrema bequaerti* Lualaba, C. B., *Ptychotrema elimense* d'Assinie de la collection Dautzenberg;

Trois espèces de Mollusques, propriété du Naturh. Ricksmus, de Stockholm, contre dix exemplaires de *Pedipes* de la collection Dautzenberg;

15 exemplaires d'*Hydrobia australis* de Montevideo, du même musée, contre 10 exemplaires de *Plecotrema typica* de la collection Dautzenberg

10 Crustacés de la Méditerranée, cédés par M. J. De Vidts, La Ciotat, France, contre 50 Mollusques de l'Institut;

14 espèces de Mollusques reçues de la Game and Fish Commission, Rockport, Texas, contre 19 espèces de Mollusques belges;

Trois Céphalopodes de provenances diverses, appartenant au Rijksmus. Nat. Hist., Leyden, contre trois Céphalopodes de la collection Atlantique Sud;

Un exemplaire d'*Hardouinia mortonis* des Etats-Unis, envoyé par le U. S. National Museum, Washington, contre un exemplaire de *Procassidulus lapiscancri* de Belgique;

Onze moulages de Céphalopodes du Canada, reçus du Victoria Memorial Museum, Ottawa, contre onze moulages de Céphalopodes de la Belgique;

Un *Echinocardium orthonotum* et un *Oleneothyris harlani* des Etats-Unis, appartenant au U. S. National Museum, Washington, contre deux *Terebratulina mysti* de la Belgique;

Six espèces de semences de Mastixioidea de Saxe, propriété du Geologische Staatsinstitut de Hamburg, contre un exemplaire de Broeckia de la Belgique;

Six espèces d'Ammonites de la province de Hanovre, cédées par le Amt für Bodenforschung, Hanovre, contre neuf moulages d'Ammonites de la Belgique;

Cinquante Mollusques de la Méditerranée, envoyés par M. J. De Vidts, La Ciotat, France, contre cinquante Hippocampes séchés et dix Mollusques.



Chapitre III. - L'ACTIVITE DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE.

Travaux et publications.

M. V. Van Straelen, directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a présidé, comme les années précédentes, l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge; participé en qualité de membre du Comité de Direction, à la gestion de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge, exercé la Vice-présidence de l'Institut pour l'encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture et présidé le Comité pour le levé des cartes pédologique et phytosociologique du pays, ainsi que le Comité national des Sciences biologiques. Il a été présent à la réunion du Comité restreint convoquée par l'Unesco à Oxford du 21 au 26 juillet 1952, pour l'étude des organisations internationales de recherches taxonomiques.

Il a représenté l'Académie royale de Belgique et l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique au centenaire de l'université Laval, à Québec. Il a été invité au symposium de la Société française-canadienne pour l'avancement des sciences pour y prononcer le discours d'ouverture et participer à la discussion sur la protection des ressources naturelles. Il a été l'invité du Gouvernement fédéral Canadien pour l'examen de problèmes biologiques particuliers ainsi que du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour l'examen d'une réserve subtropicale.

1. Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

M. le Directeur de laboratoire F. Twiesselmann a fait l'examen et la mensuration de 52 crânes provenant des fouilles faites à Nivelles, dans le cimetière de la collégiale Sainte-Gertrude.

Il a publié un aide-mémoire d'Anthropométrie dans les mémoires de l'Institut royal Colonial belge, section des sciences morales et politiques, tome 25, fasc. 4, 61 pages.

Il a signé une notice sur l'oeuvre archéologique d'Edouard Dupont, dans les Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises, 1952, pp. 17-30, 3 planches.

Sous les auspices du Service éducatif une conférence a été donnée aux membres du Touring Club sur le sujet : Les origines de l'Humanité.

M. le Sous-Directeur de laboratoire J. de Heinzelin a fait un séjour au laboratoire de géologie de la Sorbonne, à Paris.

Il a assisté au Belgisch-Nederlandsch Palynologische Bijeenkomst, à Utrecht. Il y a fait une conférence sur la stratigraphie des limons pléistocènes et sur la difficulté des raccords à distance.

Pendant six mois, M. J. de Heinzelin a participé à l'exploration du Ruwenzori; il a étudié les stades de récession du glacier Stanley. Il a fait un complément d'observations dans la région d'Ishango.

Les notes suivantes ont été signées par ce naturaliste,
- Stratigraphie de la sablière Dethy, à Bonsecours, sur la base des résultats de la campagne de fouilles de 1949 (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVIII, n° 37).

- Le gîte des Vertébrés tongriens de Hoogbutsel. (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVIII, n° 52, avec la collaboration de M. M. Glibert).
- Note sur les coupes de l'écluse Baudouin. Excursion du 12 avril 1952. (Bull. Soc. belge de Géologie, tome 61, p. 106).
- Sols, paléosols et désertifications anciennes dans le secteur nord-oriental du bassin du Congo. Inéac, in 4°.
- Glacier recession and periglacial phenomena in the Ruwenzori Range (Belgian Congo). (Journal of Glaciology, vol. 2, n° 12, p. 137).

2. Section des Vertébrés récents.

M. le Directeur de laboratoire S. Frechkop a déterminé 548 Mammifères belges, 328 étrangers et 604 de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge. Il a révisé 134 Mammifères de Belgique.

M. S. Frechkop s'est livré à des recherches sur la morphologie et la systématique des Mammifères, il a étudié les collections provenant du parc national de l'Upemba (mission de Witte) et surveillé le baguage des Cheiroptères.

A ces travaux s'ajoutent les tâches imposées par l'administration de la section : la réception des visiteurs, la correspondance avec les savants belges et étrangers.

M. S. Frechkop a fait une communication au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Cannes.

Dans le Bulletin de l'Institution, il a signé le n° 30 du tome XXVIII : La question de l'existence en Belgique de deux espèces de belettes. (avec la collaboration de M. X. Misonne).

M. le Directeur de laboratoire R. Verheyen a déterminé 27 oiseaux belges et 75 étrangers.

Dans la collection éditée par la Commission qui administre le patrimoine de l'Institut, il a publié une nouvelle édition des ouvrages suivants "Les Anatidés de Belgique" et "De Eendvogels van België".

M. R. Verheyen dirige la revue "Le Gerfaut". Il y a exposé les résultats du baguage des oiseaux en Belgique, interprété ces résultats pour le Héron cendré, le Vanneau et la Mouette rieuse; il a rédigé la note : Nos hirondelles dans leurs quartiers d'hiver et un Essai sur l'origine des communautés migratrices.

3. Section des Invertébrés récents.

M. le Directeur de laboratoire E. Leloup a continué l'étude du parasite Mytilicola intestinalis.

Il a rédigé les résultats des observations concernant les poissons qui fréquentent une zone déterminée de la côte belge, les organismes des mares de Chertal et du Bas-Escaut, les Siphonophores recueillis par le "Michael Sars".

M. E. Leloup a surveillé la rédaction d'un Traité de Zoologie destiné aux moniteurs des écoles au Congo belge.

Il a collaboré à l'activité de l'Institut des Etudes maritimes d'Ostende et rempli les fonctions de secrétaire du Comité national des Sciences biologiques de Belgique.

M. E. Leloup a été nommé trésorier de la Commission qui administre le patrimoine de l'Institut et expert belge, à l'Unesco, pour l'océanographie physique et la biologie marine.

Il a remplacé M. le Directeur V. Van Straelen, pendant l'absence de ce dernier, comme ordonnateur délégué.

A ces travaux s'ajoutent : une conférence à la Société "Les Amis du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris; un voyage d'étude à Hambourg et un autre à Banyuls-sur-Mer; la participation au 40ème congrès du Conseil international pour l'exploration de la Mer, tenu à Copenhague.

Les publications suivantes ont été signées par ce naturaliste :

- Observations sur la crevette grise au large de la côte belge en 1949. (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVIII, n° 1).
- Observations sur des poissons marins en 1950 (ibidem, n° 40).
- Sur la présence dans les eaux de la côte belge du Cirripède *Elminius modestus* Darwin 1854, du Copépode parasite *Mytilicola intestinalis* Steuer 1902 et du Polychète *Mercierella enigmatica* Fauvel 1922. (ibidem n° 48. En collaboration avec M. S. Lefevère).
- La répartition des Planaires Triclades dans les ruisselets d'une frênaie à Carex de la forêt de Soignes. Annexe I au Mémoire 122 de l'Institut, rédigé par M. A. Noirfalise.
- Polyplacophores de l'Océan Indien et des côtes de l'Indochine française (Mémoires 2ème série, n° 47).
- Avant-propos et Les Invertébrés (Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. Résultats scientifiques, vol. I).
- Gastéropodes. (ibidem, vol. III, fasc. 4).
- Coelentérés. Faune de Belgique. (Collection éditée par la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut).
- Une mission hydrobiologique belge au lac Tanganika (Reflets du Monde, vol. I, fasc. 3).
- Représentation de la Belgique au Conseil permanent international pour l'exploration de la Mer, durant la période 1927-1952, vol. 132, p. 7, Rapport jubilaire).

M. le Directeur de laboratoire W. Adam a surveillé le classement définitif de la collection Dautzenberg

Il a étudié les Mollusques quaternaires de la Belgique, les Mollusques quaternaires et récents du Congo belge; les Céphalopodes de l'expédition Snellius et ceux recueillis par le "Calypso" dans la mer Rouge.

Il a déterminé les Mollusques provenant de l'exploration du pays, ainsi que des parasites de l'homme et des animaux domestiques.

Mentionnons aussi son concours dans l'élaboration des cartes zoogéographiques destinées à l'atlas de la Belgique.

M. W. Adam a été nommé chargé de cours à l'Institut de médecine tropicale "Prince Léopold" à Anvers.

Il est l'auteur des publications suivantes :

- La faune malacologique d'une frênaie à Carex dans la forêt de Soignes. Annexe II au Mémoire 122 de l'Institution, rédigé par M. A. Noirfalise.
- Céphalopodes (Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud. Résultats scientifiques, vol. 3, fasc. 3).
- Le parc national de l'Upemba (Reflets du monde, n° 2).

M. le Sous-Directeur de laboratoire A. Capart a étudié les types des Potamonidae africains du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris; les Copépodes parasites des côtes africaines de l'Atlantique Sud.

Il a étudié les échosondages faits par l'expédition belge dans les eaux côtières de l'Atlantique Sud.

Un séjour à l'Institut océanographique de Monaco, un autre au laboratoire de la Freshwater biological Association à Windermere et la préparation d'un voyage dans les lacs africains : Kivu, Edouard, Albert, sont les autres aspects de l'activité de ce naturaliste.

M. A. Capart a signé les publications suivantes :

- Quelques remarques sur les Crustacés d'une frênaie à Carex dans la forêt de Soignes. Annexe III au Mémoire 122 de l'Institution, rédigé par M. A. Noirfalise.
- Le milieu géographique et géophysique (Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. Résultats scientifiques, vol. 1).
- Crustacés décapodes brachyours. (Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud. Résultats scientifiques, vol. 3, fasc. 1).
- La lac Tanganika et sa faune. (Bull. Soc. Zoolog. France, tome 77, n° 4).

M. l'Assistant L. VAN MEEL a étudié le microplancton recueilli, en 1907, à Nieupoort par F. L. Cool; celui provenant de l'exploration de la Basse-Belgique et le microplancton récolté au lac Tanganika.

Il a préparé la faune et la flore des Protistes de la Basse-Belgique.

Il a étudié la physico-chimie et la capacité biologique de la mer du Nord et fait des calculs concernant la physico-chimie des eaux des mares de Chertal (province de Liège) ainsi que des eaux du port d'Ostende.

M. L. Van Meel a consacré une partie de son temps au laboratoire de la Freshwater biological Association à Windermere.

Il a exposé les résultats de ses recherches dans les publications suivantes :

- Matériaux pour une monographie de Trachelomonas Ehrenberg 1834; Strombomonas Deflandre 1930; Euglena Ehrenberg 1832, genres d'Euglénacés. (Mémoires de l'Institution, 1ère série, n° 124).
- Le milieu végétal (Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. Résultats scientifiques, vol. I)

M. l'Assistant S. LEFEVERE a fait l'étude préliminaire des vers polychètes: systématique et écologie des vers sédentaires.

Il s'est adonné à des recherches en vue d'un travail sur les enzymes du tube digestif d'un polychète errant, et à d'autres investigations concernant le repeuplement stratifié de la faune et de la flore sessile : le port comme biotope, l'eau comme agent biochimique, interaction des populations.

L'étude océanographique a nécessité un stage à La Rochelle-Pallice.

M. S. Lefevre est l'auteur des publications suivantes :

- Sur la présence dans les eaux de la côte belge du Cirripède *Elminius modestus* Darwin 1854, du Copépode parasite *Mytilicola intestinalis* Steuer 1902 et du Polychète *Mercierella enigmatica* Fauvel 1922 (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 48. Avec la collaboration de M. E. Leloup).
- Sur la phosphatase alcaline chez les Cestodes. (ibidem., n° 67).
- Over de invloed van enkele Acridine-Kleurstoffen op de vermenigvuldiging van *Anguillula silusiae* Denran. (Natuurw. Tijdschr., vol. 33, p. 197).

4. Section d'Entomologie.

M. le Directeur de laboratoire A. Collart a été très occupé par la gestion de la section.

Il a continué l'étude des Diopsides éthiopiens. Il a déterminé de très nombreux spécimens de *Microsania* et une partie des Dolichopodides récoltés en 1951 dans l'île d'Ameland (Hollande).

L'examen de Diptères a été fait à la demande de plusieurs particuliers.

Le classement de la collection léguée par J. Villeneuve de Janti a été poursuivie.

M. A. Collart a publié six notes dans le Bulletin et Annales de la Soc. entomologique de Belgique, tome 88 :

- *Cephenomyia auribarbis* en Belgique,
- *Beris chalybeata* dans les Hautes Fagnes en Belgique,
- *Hylecoetus dermestoides* en Belgique,
- Nouvelle station de *Copium cornutum* en Belgique,
- Capture, en Belgique, d'*Hormopeza oblitterata*,
- *Melanophila* et *Microsania*.

et dans Ent. Berichte, Ned. Ver., tome 14, la note : "Deux genres d'Insectes à rechercher aux Pays-Bas".

M. le Sous-Directeur de laboratoire J. Cooreman a constitué, en vue de la revision des Acariens Canestriniidae, un important ensemble de ces Arachnides; il a fait une étude approfondie de plusieurs d'entre eux au point de vue taxonomique.

L'examen des Podapolipodidae, Acariens parasites d'Insectes, lui a permis de décrire deux espèces nouvelles.

A la demande de l'Institut agronomique de Gembloux, il a étudié des Acariens parasites de Rongeurs.

La revision de la faune mondiale des Acariens, parasites d'Oiseaux, a été entreprise, ainsi que la préparation des Acariens de ce groupe récoltés au Parc national de l'Upemba.

L'étude des Acariens recueillis en 1935 au Parc national Albert et de ceux provenant du voyage de la Belgica est en voie d'achèvement.

M. J. Cooreman a déterminé des Hydrachnellae, dont plusieurs espèces sont nouvelles pour la science belge, des Pyémotidae, des Ensliniellidae et des Acariens xylophages récoltés dans les Hautes Fagnes.

Plusieurs déterminations d'Acariens ont été faites à la demande de deux institutions étrangères et de cinq particuliers.

Deux ensembles d'Aphaniptères ont été examinés : l'un provient du parc national de l'Upemba, l'autre a été recueilli par l'Irsac.

M. J. Cooreman a fait un séjour au laboratoire d'Arachnologie du British Museum et, au Musée de Tring, à Londres, il a étudié des collections d'Aphaniptères.

Les publications suivantes sont de ce naturaliste :

Anoplura des faunes de Belgique et du Congo belge. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 64).

- Acariens podapolipodidae du Congo belge (ibidem, n° 36).

- Suctoria. Mission G. F. de Witte 1933-1935 (Collection de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, fasc. 77 (2)).

- Hystiogaster hylecoeti n. sp. Description de la deutonymphe migratrice véhiculée par Hylecoetus dermestoides. (Bull. & Ann. Soc. entom. Belg., tome 88, fasc. 9-10).

- Un Halacarien nouveau pour la faune des Pays-Bas. (Ent. Ber. Ned. Ver., n° 325, deel 14).

M. l'Assistant A. Janssens a poursuivi ses recherches sur la systématique des Scarabéides, notamment des Sericinae d'Afrique.

Il a déterminé les Coléoptères lamellicornes du lac Tanganika, des Oniticellini de la Rhodésie du Nord; les Onitini du Musée zoologique de Munich, les Scarabéides récoltés au Soudan français par la mission Renaudière, ceux rapportés des îles Baléares par M. l'Assistant P. Jolivet, des Scarabéides belges pour le musée communal de la ville de Mons, des Coléoptères nécrophages de Belgique pour le musée de criminologie de Gand.

M. A. Janssens a identifié des larves de Galerucidae à la demande de l'Institut belge pour l'amélioration de la betterave.

Il a collaboré à la formation d'une collection d'insectes de la forêt de Soignes pour une exposition scolaire de Woluwe-Saint-Pierre et à l'établissement d'une carte donnant la répartition des Orthoptères, des Hémiptères et des Coléoptères de Belgique.

Mentionnons aussi l'étude biologique du *Tetropium gabrieli* nuisible aux mélèzes et la constitution, à l'Institut, d'une vitrine écologique de cette espèce.

Les recherches sur les Scarabéides ont nécessité la visite du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, et, à Munich, celle du Musée Frey et du Musée zoologique.

M. A. Janssens a signé les publications suivantes :

- Contribution à l'étude des Coléoptères lamellicornes. Note sur les Onitini d'Afrique australe. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 34).

- *Pileotrichius maynei* Burgeon (Col. Cetoniinae). (Bull. & Ann. Soc. entom. Belg. tome 88, p. 65).

- Un Coléoptère nuisible au bois, nouveau pour la faune belge : *Priobium* (*Trypopitys*) *carpini* Herbst, (ibidem, p. 168).

M. l'Assistant G. Demoulin a révisé la collection générale des Epheméroptères. Plus des deux tiers ont été classés définitivement. La révision de la collection belge a été entreprise.

Un nombre assez important d'insectes en alcool ont été classés suivant une disposition nouvelle : les pièces ont été placées dans de petits bocaux à fermeture émeri; chaque bocal contient une seule espèce et, si possible, les insectes de la même station et de la même récolte. L'évaporation du liquide conservateur est nulle.

Les Ephéméroptères de l'ensemble de Selys-Longchamps ont été répertoriés sur fiches.

M. G. Demoulin est l'auteur des notes suivantes :

- Les Behningia Lestage 1929, et leur position dans la classification des Ephémères. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 21).
- Sur les affinités siphonuridiennes du genre *Metreletus* Demoulin (Insectes éphéméroptères). (Ibidem, n° 31).
- Sur deux Palingeniidae (Insectes éphéméroptères) mal connus. (Ibidem, n° 33).
- Essai de nouvelle clé pour la détermination des Oligoneuriidae (Insectes éphéméroptères). (Ibidem, n° 43).
- Contribution à l'étude des Ephoronidae euthyplociinae (Insectes éphéméroptères). (Ibidem, n° 45).
- A propos des *Ameletopsis* Phillips, Ephéméroptères paléantarctiques. (Bull. & Ann. soc. entom. Belg., t. 88, p. 170).
- Un faux Baétide, *Bruchella Navas* (Insectes éphéméroptères). (Ibidem, p. 281).

M. l'Assistant P. Jolivet a poursuivi ses recherches sur les Chrysomélides. Il a déterminé plusieurs représentants de cette famille. Il a continué le classement des Chrysomélides belges et celui de la collection générale.

Parmi ses autres travaux notons : des recherches au microscope électronique et au microscope métallographique, des essais d'ombrer à l'or des ailes de Chrysomeloidea, des examens d'insectes à l'ultra-violet, la confection de coupes d'ailes à la paraffine et au colloïdion, des préparations microscopiques d'ailes de Chrysomeloidea, des investigations sur le carotène des élytres et des ailes de Chrysomélides.

M. P. Jolivet a visité, à Paris, le Muséum national d'Histoire naturelle; à Madrid, le Musée d'Histoire naturelle et l'Institut d'Entomologie; à Lisbonne, des instituts scientifiques; à Coïmbra, l'Université. Il a fait des chasses dans les îles Canaries et en a rapporté plusieurs centaines d'insectes.

Il a signé, dans le Bulletin de l'Institution les notes suivantes :

- Contribution à l'étude des Coléoptères Chrysomeloidea de la région indo-australienne. 2ème note (n° 5); 3ème note (n° 28).
- Quelques données sur la myrmécophilie des Clytrides (Col. Chrysomeloidea). (n° 8).
- Les parasites, phorétiques et prédateurs des Chrysomeloidea (Coleoptera). n° 20.
- Notes biométriques sur quelques Chrysomeloidea. (n° 44).
- Sur deux espèces d'Hispiinae de la collection Chapuis. (n° 61).
- Sagridae (Col. Chrys.) Publications du Parc national Albert 77 (4).
- Clytridae (Col. Chrys.) (Ibidem., 77 (5)).
- Chrysomeloidea. (Exploration du parc national de l'Upemba, mission G. F. de Witte, 8 (3)).
- A propos d'un entomophyte de *Chrysocarabus aurohitens*. (Bull. & Ann. Soc. entomol. Belg., tome 88 (3-4)).

- Capture de Myrmécophiles. (Bull. & Ann. Soc. entomol. Belg., tome 88 (5-6).
- Remarques préliminaires sur l'écologie de *Timarcha balearica* Gory. (Ibidem., 5-6).
- Diverses notes dans les Naturalistes belges, l'Entomologiste, le Bulletin de la Société linnéenne de Lyon, Vie et Milieu.

5. Section des Vertébrés fossiles.

M. le Sous-Directeur de laboratoire E. Casier a étudié des poissons de la collection Daimeries, des Diodontes et d'autres Gymnodontes belges et étrangers, la dentition des Ptychodontes de la Belgique et de l'étranger, les poissons du London Clay appartenant à l'Institut et au British Museum of Natural History.

Il a déterminé des poissons fossiles provenant du Congo (mission J. de Heinzelin), des otolithes d'Anvers-Kruisschans, et des poissons fossiles appartenant à des particuliers.

La préparation de la collection d'exposition des poissons éocènes belges a été poursuivie.

La liste des originaux de fac-similés en vue d'une exposition relative à l'évolution du règne animal a été commencée.

M. E. Casier a dirigé la préparation d'un ensemble qui est destiné à une exposition organisée par la commune de Schaerbeek.

Les publications suivantes sont de ce naturaliste :

- Deux Diodontidés éocènes nouveaux : *Progymnodon Batalleri* nov. sp., du Bartonien de Catalogne, et *Eodiodon Bauzai* nov. gen., nov. sp., du Bartonien de Belgique. (Bull. Inst. royal Sc. nat. Belg., tome XXVIII, n° 4).

- Contributions à l'étude des poissons fossiles de la Belgique. Un Paléoniscoïde du Famennien inférieur de la Fagne : *Stereolepis marginis* n. gen., n. sp. (Ibidem, n° 47).

M. l'Assistant stagiaire X. Misonne a étudié le matériel paléomammalogique de Boutersem et comme moyen de comparaison, les Mammifères des phosphorites du Quercy et la collection Filhol à Louvain.

Il a coopéré à l'indexation des types et des exemplaires figurés des Vertébrés supérieurs belges, à l'accroissement du fichier concernant les Vertébrés supérieurs et à la documentation photographique.

Des restes de Mammifères appartenant à des particuliers ont été déterminés.

M. X. Misonne a été présent au congrès de Sabadell (Espagne). Il a fait un séjour à Paris (Sorbonne) et à Utrecht pour la constitution de la Société Benelux pour l'étude des Mammifères.

Sa mission en Iran a duré deux mois.

Le Bulletin de l'Institution contient deux notes de ce naturaliste :

- Quelques éléments nouveaux concernant *Hippopotamus imaguncula* Hopwood (n° 3).
- La question de l'existence en Belgique de deux espèces de belettes. (n° 30) (avec la collaboration de M. S. Frechkop).

6. Section des Invertébrés primaires.

M. le Directeur de laboratoire M. Lecompte a continué l'étude des Stromatopores paléozoïques et examiné, comme moyen de comparaison, quelques Hydrozoaires actuels.

Il a poursuivi l'analyse des récifs du Dévonien belge. Des graphiques, résumant les conclusions, ont été faits, ainsi que des coupes lithologiques et paléontologiques.

Il a étudié en détail la stratigraphie du Couvinien, du Givetien et du Frasnien pour la réédition de l'ouvrage d'E. Maillieux : Terrains, roches et fossiles de Belgique.

Le travail sur le Cambrien de la vallée de la Dyle a été poursuivi.

M. M. Lecompte a examiné les structures découvertes, dans le Bas-Congo, dans des calcaires de la région des Manyanga.

Il a collaboré à la révision des "Livrets-Guides des excursions de l'Université de Bruxelles", composés par feu le professeur M. Leriche, en vue d'une nouvelle édition.

Le texte du chapitre relatif aux Stromatoporoïdes, destiné au "Treatise of Palaeontology" de R. C. Moore, a été rédigé.

Au Congrès géologique international d'Alger, M. M. Lecompte a lu une communication sur les récifs du Frasnien de l'Ardenne. Il a, ensuite, participé à deux excursions géologiques en Algérie et dans le sud Tunisien.

A ces travaux il faut ajouter :

la rédaction d'une note sur la position stratigraphique de l'assise de Fromelennes pour la Commission de la carte géologique de Belgique, la détermination de collections étrangères à la demande de l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères et de sept particuliers,

la vérification des travaux de cinq naturalistes,

la correspondance avec trente-trois savants étrangers,

M. M. Lecompte a consigné les résultats de ses investigations dans les publications suivantes :

- Les Stromatoporoïdes du Dévonien moyen et supérieur du bassin de Dinant. (Mémoires de l'Institution, n° 117).

- Revision des Stromatoporoïdes mésozoïques des collections Y. Dehorne et A. Steiner. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 53).

M. l'Assistant A. Van der Cammen a poursuivi l'examen conchyliométrique des Spirifères frasniens du groupe Spirifer Verneuili. Il a déterminé les populations du F2a au F2h, et décrit huit espèces. Il a entrepris l'étude statistique des populations.

Les travaux suivants ont été exécutés :

détermination des matériaux d'exposition de la collection appartenant au Musée archéologique de Charleroi et de matériaux dévoniens appartenant à deux particuliers,

mise à jour du fichier des genres de Spiriferidae et du fichier des espèces du sous-genre Cyrtospirifer,

préparation des diagnoses et photos de Spirifères du Dévonien moyen pour le chef de la section.

7. Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

M. le Directeur de laboratoire M. Glibert a déterminé des fossiles soumis par deux particuliers et par le Musée archéologique de Charleroi, ainsi que 120 espèces de Mollusques et de Brizoaires du Scaldisien d'Anvers, en vue d'un échange avec un savant étranger.

Il a numéroté et classé les types et les exemplaires figurés de Mollusques étudiés par lui-même et par trois autres naturalistes.

L'ensemble des types des Invertébrés tertiaires appartenant à l'Institut comprend 4.600 numéros et, pour les Invertébrés secondaires, 9.512.

M. M. Glibert a établi la table de répartition stratigraphique des Mollusques dans le Poederlien et le Scaldisien à Oorderen-Kruisschans (porte d'amont de l'écluse Baudouin) en se basant sur les récoltes faites par l'Institut en 1951 et 1952.

Il a composé la table analytique des mémoires de l'Institution, 1ère série, n° 101 à 110 et 2ème série, n° 1 à 29.

Trois publications ont été signées par ce naturaliste :

- Faune malacologique du Miocène de la Belgique. II. Gastropodes. (Mémoire de l'Institution, n° 121).
- Gastropodes du Miocène moyen du bassin de la Loire, Deuxième partie. (Mémoire de l'Institution, 2ème série, n° 46).
- Le gîte des Vertébrés tongriens de Hoogbutsel (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 52). (avec la collaboration de M. J. de Heinzelin).

8. Section de Paléobotanique.

M. le Directeur de laboratoire F. Stockmans a étudié les végétaux namuriens de la Belgique.

Il a organisé une campagne de sondages pour l'analyse de la tourbe de la plaine maritime.

Il a préparé l'exposition paléontologique du Musée d'archéologie de Charleroi et participé aux activités de l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

M. F. Stockmans a été présent à une réunion belgo-néerlandaise, tenue à Utrecht, et fait un voyage d'étude à Glasgow et à Edimbourg.

Dans les publications de l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères, il a signé la note : Végétaux namuriens de la Belgique.

M. l'Assistant R. Vanhoorne a trié et examiné près de 20.000 graines récoltées dans la tourbe de la plaine maritime. Il a déterminé des graines extraites des argiles de Campine, à Essen, ainsi que des éléments botaniques provenant des sables pléistocènes de Melle.

Des analyses palynologiques ont été faites pour le centre de la carte pédologique de Gand.

M. R. Vanhoorne a participé à la campagne de sondages pour l'étude de la tourbe dans la plaine maritime et à la réunion belgo-néerlandaise d'Utrecht.

9. Section de Minéralogie et de Pétrographie.

M. le Sous-Directeur de laboratoire R. Van Tassel, a fait l'étude systématique du Cambro-Silurien dans la vallée de la Senne, grâce aux résultats des explorations dans la vallée de la Dyle et il a examiné des lames pétrographiques en vue de trouver la corrélation stratigraphique dans les roches des deux vallées.

Il a fait l'étude goniométrique et spectrographique des macles de mispickel dans les roches de l'assise de Mousty à Franquennes et à Court-Saint-Etienne.

A l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères, M. R. Van Tassel a fait des essais de diverses méthodes granulométriques, des essais de désagrégation mécanique en vue de la granulométrie et donné des directives pour l'analyse des carbonates houillers.

A ces travaux s'ajoutent :

la détermination des matériaux entrés pendant l'année,
la détermination de roches et de minéraux pour le Musée archéologique de Charleroi, pour des naturalistes et des particuliers,
l'étude du manuscrit laissé par feu J. Drugman sur les macles d'orthose du Nevada,
l'examen des collections minéralogiques de l'abbaye de Maredsous,
l'expertise à Essen, d'un ensemble minéralogique de 10.000 spécimens,
l'examen de deux candidats pour le poste de chimiste.

M. R. Van Tassel a visité une veine de houille aux charbonnages de Helchteren-Zolder pour observer une structure sédimentaire.

Il a assisté à quatre séances du Comité national belge de cristallographie et, à Gand, à des conférences sur les minéraux argileux. La note : *Dalyite, a new potassium zirconium silicate, from Ascension island, Atlantic*, parue dans le *Mineralogical Magazine*, 24, 1952, est de ce naturaliste.

M. l'Assistant P. Sartenaer a poursuivi l'étude du Famennien.

Il a, en Allemagne, visité les instituts paléontologiques des universités de Francfort s/M., de Marbourg et de Goettingue. Dans un second séjour, il a étudié le Famennien du bassin d'Aix-la-Chapelle et du flanc N. du Hohe Venn (partie orientale du massif de Stavelot).

Un voyage en France a eu pour objectif l'examen de la théorie des facies, de J. Gosselet. Un important matériel de comparaison a été récolté.

M. P. Sartenaer a été nommé Graduate Fellow of the Belgian-American educational Foundation. Il séjournera aux Etats-Unis jusqu'au mois de juillet 1953.

Il a signé la note : *Les mouvements eustatiques*, dans le *Bull. techn. Union des Ingénieurs Ecoles spéc. Univ. Louvain*, n° 1, 1952.

Chapitre IV. TRAVAUX ET PUBLICATIONS DES COLLABORATEURS.

1. Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Mme. E. Defrise a terminé l'étude biométrique sur la croissance et la débilité.

Elle a fait un essai d'analyse causale de certaines distributions de fréquence.

Elle a aussi étudié la signification biologique de la bimodalité d'une distribution et fait l'examen statistique de certaines transformations de variables et recherché leur signification en anthropologie.

La note : Discrimination de populations voisines, parue dans le Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 46, a été composée par cette collaboratrice.

2. Section des Vertébrés récents.

MM. L. Bertin, de Paris et E. Petersen, de Copenhague, ont étudié les poissons provenant de la mission océanographique belge dans l'Atlantique sud.

M. R. Harry, de Californie, a étudié le genre *Chlorophthalmus* et Miss E. Trewawas, de Londres, les *Mugilidae* recueillis dans cette expédition.

M. P. Chabanaud, de Paris, a exposé les résultats de ses recherches dans la note : Description sommaire de deux Soléiformes de la côte atlantique de l'Afrique. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 69).

Dans le même bulletin, M. M. Poll, de Tervueren, a publié :

- Quatrième série de *Cichlidae* nouveaux recueillis par la mission hydro-biologique belge au lac Tanganika. (tome XXVIII, n° 49),

- Three new species and two new subspecies of the genus *Lamprologus* cichlid fishes of lake Tanganyika (n° 50) (avec la collaboration d'E. Trewawas).

Dans les publications sur les résultats scientifiques de ce voyage, il a fait paraître : Les Vertébrés (vol. I) et, dans celles concernant l'exploration de l'Atlantique sud, une autre étude : Poissons I, Généralités; II, Sélaciens et Chimères.

M. M. Poll a déterminé des poissons de Belgique et du Congo.

M. G. W. Teague, de Montevideo, a signé, dans le Bulletin de l'Institution, le n° 59 du tome XXVIII : "The Mercator Sea-robins. A revision of the triglid fishes of the genus *Prionotus* collected on the east coast of America during the ninth cruise (1936) of the training ship "Mercator", together with a review of those taken on a subsequent voyage (1939).

M. G. F. de Witte, de Rutshuru (Congo belge) a publié, dans la revue : Reflets du Monde, un article sur les parcs nationaux du Congo belge et, dans la Revue de zool. et botan. africaines, la note : *Calamellaps ventrimaculatus katangensis*.

M. Dierickx, de Louvain, a poursuivi son examen des *Sturnidae* de la collection générale et M. Ch. Dupond s'est appliqué à l'éthologie des Oiseaux de Belgique.

M. E. J. Slijper, d'Amsterdam, a préparé des vitrines d'exposition sur l'anatomie comparée des Mammifères.

M. R. Didier, de Paris, a décrit l'os pénien de *Chrysocyon jubatus* (Desmaret) et de *Felis (uncia) uncia* Schreber dans le Bulletin de l'Institution (tome XXVIII, n° 56).

M. P. Dalimier, de Bruxelles, a étudié les mulots et les campagnols belges et les Buffles du Congo. Le n° 63 du Bulletin de l'Institution (tome XXVIII) a été composé par ce naturaliste : Remarque au sujet du polymorphisme du mulot en Belgique.

3. Section des Invertébrés récents.

M. S. Jacquemart, de Bruxelles, a étudié les conditions écologiques de la faune et de la flore de plusieurs mares à Chertal (province de Liège).

Il a étudié les groupements animaux et végétaux d'une colline xérothermique, à Comblain-au-Pont, et recherché les facteurs climatiques déterminants.

Il a fait, à Sauheid, l'analyse d'un pré marécageux et, à Colonster, celle d'une mare stable et des terrains voisins alternativement inondés et exondés.

M. S. Jacquemart a fait un stage à la station d'Hydrobiologie lacustre à Thonon (France).

Sa note : Relevé des associations végétales en fonction de la physiographie des rochers "Les Tartines" à Comblain-au-Pont, a paru dans "Parcs nationaux," organe Ardenne et Gaume, 1952.

M. Boris Konietzko, de Bruxelles, a étudié la faune, la flore et l'hydrographie des eaux saumâtres de l'Escaut entre Lilloo et la frontière hollandaise.

Il a publié, dans le Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 66, une note sur la présence en Belgique de l'hirudinée *Trocheta subviridis* Dutrochet, 1817.

M. H. Kufferath, de Bruxelles, s'est appliqué à l'étude des Protistes belges, à celle du microplancton du fleuve Congo et du lac Kivu. Il est l'auteur de la note : Recherches sur le plancton de la mer flamande (Mer du Nord méridionale). II. Biddulphiaceae, *Proteomyxa*, *Rhizomas tigina*, *Heliozoa*, *Amoebina* (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 10).

M. M. Burton, de Londres et Mme. A. Tixier-Durivault, de Paris ont étudié respectivement les Porifères étrangers et les Octactiniaires étrangers.

M. G. Cherbonnier, de Paris, est l'auteur du mémoire : Les Holothuries de Quoy et Gaimard, paru dans les Mémoires de l'Institution, 2ème série, fasc. 44).

M. A. Lacourt, de Leyden, a étudié les Bryozoaires étrangers d'eaux douces; le Dr. A. Punt, d'Utrecht, les Nématodes parasites; le Dr. S. Prudhoe, de Londres, les Cestodes et les Nématodes étrangers; Melle. A. Tétry, de Paris, les Oligochètes belges; M. P. Fauvel, d'Angers, les Polychètes et M. H. Cré, d'Anvers, les Rotifères belges.

Le Dr. G. Ranson, de Paris, s'est occupé des Ostreidae et des Méduses de l'étranger; M. F. E. Loosjes, de Wageningen, des Clausiidae étrangers d'eaux douces; M. N. Nickles, de Paris, des Mollusques marins d'Afrique; Melle. H. M. Muir-Wood, de Londres, des Brachiopodes étrangers; MM. Ch. Grégoire et M. Florin ont analysé la structure de la coquille des Mollusques.

M. A. K. Lindberg, de Lund, a étudié les Copépodes libres étrangers dans la note : Cyclopidés du royaume du Cambodge (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 15); M. J. P. Harding, de Londres, les Cladocères étrangers; M. A. Vandel, de Toulouse, les Isopodes terrestres de l'étranger; Dom R. Rome, de Maredsous, les Ostracodes; M. G. Belloc, de Monaco, les Crustacés larvaires; M. L. Fage, de Paris, les Cumacés étrangers. Dans les Résultats scientifiques de l'expédition belge dans l'Atlantique Sud, il a signé le chapitre : Les Cumacés (vol. II, fasc. 1). Le Dr. Fenner Chace, de Washington et M. J. Forest, de Paris, ont étudié les Anomoures étrangers. Celui-ci est l'auteur des deux notes : Remarques sur les genres *Diogenes* Dana et *Troglopagurus* Henderson à propos de la description d'un paguride nouveau de la côte occidentale d'Afrique, *Diogenes mercatoris* sp. nov. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 11); et Sur *Trizopagurus* Caparti gen. et sp. nov., paguride de la côte occidentale d'Afrique. (Ibidem., n° 39).

Le Dr. L. B. Holthuis, de Leyden, s'est attaché à l'examen du matériel récolté dans l'Atlantique Sud par la mission océanographique belge et, dans les Résultats scientifiques de ce voyage, il a publié : Les Décapodes macrures (vol. III, fasc. 2).

M. J. H. Stock, d'Amsterdam, spécialisé dans les recherches sur les Pycnogonides, a signé la note : *Pycnogonum pusillum* Dohrn, 1881 : retrouvé après 70 années sur la côte africaine. (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 14).

4. Section d'Entomologie.

M. S. Breuning a poursuivi ses recherches sur les Cérambycides.

M. P. Basilewsky a classé les collections de Carabidae; il a déterminé des Carabidae africains et vérifié l'authenticité de nombreux exemplaires typiques des Carabidae et des Cicindelidae.

Il a exposé certains résultats de ses études dans la : Note sur des Carabiques recueillis dans l'Ubangi (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 26).

M. L. Berger a continué le classement par espèces des Noctuides. Il a déterminé et incorporé dans la collection générale des suppléments provenant de deux ensembles.

Un voyage en Auvergne a permis la récolte de Microlépidoptères et un séjour au British Museum a eu pour but l'examen et la comparaison de matériaux à ceux du Parc national de l'Upemba.

Cinq notes ont paru dans la Revue de Zoologie et de Botanique africaines et dans la revue *Lambillionea*.

M. E. Derenne s'est intéressé aux Coléoptères belges. Il a trié une grande partie des suppléments et déterminé trois familles.

M. G. Fagel a étudié les Staphylinidae européens et déterminé les Staphylinidae récoltés par divers entomologistes.

Il a fait l'examen systématique des Staphylinidae éthiopiens; classé deux ensembles et recherché la valeur typique des matériaux de la collection Fauvel.

Le fichier général des insectes de cette famille s'est accrue de neuf cents fiches.

Un voyage dans les Abruzzes lui a fourni 1.200 Staphylinidae et 10.000 autres insectes et arachnomorphes.

L'examen de spécimens typiques importants a nécessité un séjour au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. G. Fagel, de Bruxelles, est l'auteur des notes suivantes parues dans le Bulletin de l'Institution;

- Sur quelques Stilicus éthiopiens myrmécophiles. (n° 6),
- Sur quelques Stilicus éthiopiens aptères. (n° 9),
- Sur quelques Céphalostilicus nouveaux. (n° 13)
- Sur quelques Parastilicus africains (n° 16),
- Notes diverses sur les Stilicus éthiopiens. (n° 19),
- Un Prianophthalmus nouveau (n° 27),
- Le groupe de Stilicus punctipennis Bernhauer. (n° 41).

M. E. Janmouille, de Bruxelles, a déterminé les Microlépidoptères belges appartenant à l'Institution.

En plus de six notes dans les revues Lambillionea et Les Naturalistes belges, il a publié, dans le Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 68, l'étude suivante : Notes sur les Microlépidoptères de Belgique. Quelques espèces nouvelles pour la faune belge ou peu connues.

M. E. Janmouille a visité deux fois le British Museum pour la détermination de Microlépidoptères.

M. E. Janssens, de Bruxelles, s'est occupé des Diptères asilides. Il a trié de nombreux représentants de cette famille qui se trouvent dans les collections de l'Institut; il a déterminé les Asilides récoltés dans le Parc national de l'Upemba et ceux appartenant au Musée du Congo belge.

Il a entrepris une série de photos dans le but d'enrichir la documentation conservée à la section.

Les deux notes suivantes ont été rédigées par ce collaborateur : Revision du genre Lasiocnemus Loew (Diptera Asilidae) (Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, n° 24), Zoogéographie et convergence (Ibidem n° 51).

Deux autres notes ont paru dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique.

M. Jean Leclercq, de Liège, a étudié des Crabroniens soumis à son examen par quatre musées étrangers.

Il a commencé l'étude des Sphécides du parc national de l'Upemba et le reclassement des Sphécides intertropicaux appartenant à l'Institut.

M. J. Leclercq a examiné les types de Crabroniens conservés au British Museum.

Il a publié des notes dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, dans les Annales de la Société zoologique de Belgique et dans le Bulletin de la Société entomologique de France.

M. Marcel Leclercq, de Liège, a continué l'étude des Tabanides éthiopiens conservés à l'Institut; il en a déterminé 7.000.

Les Hippoboscides de Belgique ont aussi retenu son attention.

Outre cinq notes parues dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, dans les Naturalistes belges et dans la Revue médicale de Liège, M. M. Leclercq a signé le mémoire de l'Institution n° 123 : Introduction à l'étude des Tabanides et révision des espèces de Belgique.

M. G. F. Overlaet, de Cortenberg, s'est occupé des Limenitinae. Il a terminé l'analyse du genre Cymothoé, entrepris celle du genre Diestogyna et examiné certaines espèces de deux autres genres de cette famille.

1.400 fiches ont été rédigées.

M. F. G. Overlaet a fait un voyage dans les Abruzzes, a séjourné à Rome, à Tivoli et dans le Tyrol. Il en a rapporté environ 5.000 insectes.

Il est l'auteur de deux notes dans la revue Lambillionea et dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique.

M. H. Synave, de Bruxelles, a étudié les Hémiptères de l'Institut et commencé le classement des Hémiptères belges.

Il a poursuivi la révision des Cercopinae, entreprise avec le Dr. Lallemand, a traité deux grands genres, examiné toutes les espèces, établi la table dichotomique et décrit nombre d'espèces nouvelles.

Il a déterminé 2.011 Homoptères appartenant à l'Institut, et envoyés par divers établissements étrangers.

Un séjour au British Museum a eu pour but la révision des Cercopinae.

M. H. Synave est l'auteur de diverses notes dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, dans les Mémoires de l'Institut Sc. de Madagascar et dans le Bulletin de l'Institution, tome XXVIII, il a composé les n° 7, 29 et 60 :

- Note sur quelques Homoptères de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. (avec la collaboration du Dr. Lallemand),
- Détermination d'Homoptères de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. (avec la même collaboration).
- Description de deux Cixiidae nouveaux appartenant au genre Achaemenes Stål et note préliminaire sur un Cixiide troglobie.

M. J.-M. Vrydagh, de Bruxelles, a continué l'étude des Bostrychidae du globe. Il a déterminé les matériaux de l'Institut, ceux provenant de quatre régions étrangère et du parc national de la Garamba.

Un voyage aux îles Baléares lui a fourni de nombreux Scolytidae et un séjour au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris a été nécessaire pour la détermination de Bostrychidae.

M. J.-M. Vrydagh a publié cinq notes dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, dans le Bulletin agricole du Congo belge et dans une revue portugaise.

5. Section des Vertébrés fossiles.

Le Dr. A. T. Hopwood, de Londres, a déterminé les Mammifères recueillis à Ishango et Kanyatsi (Congo belge) par la mission J. de Heinzelin.

Le Dr. W. E. Swinton, de Londres, a étudié la collection des Crocodiliens du Landenien belge.

Le Dr. C. Arambourg, de Paris, a utilisé l'ensemble des Poissons éocènes de l'Afrique du Nord pour son travail sur les Vertébrés des gisements de phosphates.

M. J. Piveteau, de Paris, a étudié les Ptéraspides de Villance; le Dr. T. S. Westoll, les poissons houillers et le R. P. de Saint-Seine, quelques restes de Poissons de la région de Stanleyville.

6. Section des Invertébrés primaires.

M. le Conservateur honoraire F. Demanet, de Bruxelles, a révisé les types du Dinantien de la collection De Koninck.

Il a déterminé des fossiles provenant de cinq charbonnages, d'un sondage et de deux carrières; d'une chromerie, de la vallée du Hoyoux, du Musée de Charleroi et de la collection du Baron Henin.

M. F. Demanet a participé à plusieurs explorations dans le Tournaisis; corrigé les épreuves de cinq mémoires étrangers et rédigé un travail sur le Dinantien du Tournaisis.

Une partie de son activité a été consacrée à des tâches administratives pour l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

M. A. Pastiels, de Bruxelles, a poursuivi l'étude biométrique de la faune limnique houillère.

Le Dr. Strachan, de Londres, a examiné les Graptolithes de la collection Manck.

MM. D. Laurentiaux, Bouroz, Bergenhayer, G. Ubaghs, R. Richter et Dom R. Rome ont étudié respectivement les Insectes du Houiller, les Estheria du Houiller, les Amphineures du Tournaisien, les Echinodermes du Dinantien, les Trilobites du Carbonifère et les Ostracodes du Dinantien.

7. Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

MM. Charles et Maubeuge ont continué l'analyse des Ostrea du Jurassique.

M. Lagaay, de Leyde, a terminé l'étude des Bryozoaires du Scaldisien et des Sables à Isocardia humana des anciennes collections. Les résultats ont été exposés dans la thèse : The Pliocene Bryozoa of the low Countries. Maastricht, 1952.

8. Section de Paléobotanique.

Mme. Y. Willière, de Bruxelles, a étudié les végétaux namuriens de la Belgique. Ce travail comprend le triage, la photographie et la détermination.

Elle a accompagné M. F. Stockmans dans son voyage à Glasgow et à Edimbourg.

M. C. Van den Berghen, de Bruxelles, a déterminé des débris végétaux se trouvant dans les tourbes de la plaine maritime.

9. Section de Minéralogie et de Pétrographie.

MM. S. Amelinckx et W. Dekeyser, de Gand, ont entrepris l'étude interférométrique de divers minéraux.

M. S. Amelinckx a exposé les résultats de ses recherches dans la note : Interferometrisch onderzoek van Kwarts-Kristallen (Natuurw. Tijdschr. 33) et, avec la collaboration de M. W. Dekeyser, dans une seconde note : Verbeterde methode voor het waarnemen van oppervlakten in reflectie, parue dans le même périodique.



Chapitre V. L'ACTIVITE DU PERSONNEL TECHNIQUE.

1. Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Le personnel technique a dégagé les ossements trouvés à Ishango par la mission J. de Heinzelin. Il a restauré le squelette du comte d'Egmont et des ossements provenant de cinq localités et fait le moulage du crâne de La Quina.

Il a mis en ordre, dans les galeries publiques, les vitrines qui contiennent les objets provenant de trois cavernes et préparé une exposition relative à la paléontologie humaine de l'étranger.

Les travaux suivants ont été confiés au personnel technique :
des calculs statistiques sur les mensurations anthropométriques des nègres de l'Oubangui;
des dessins et des calculs statistiques demandés par la collaboratrice Mme. E. Defrise;
le dessin d'une carte indiquant la répartition des peuplades d'Afrique;
l'inventaire des ossements fossiles de la Belgique et de l'étranger;
des recherches bibliographiques sur des peuplades de l'Afrique.

2. Section des Vertébrés récents.

Le personnel technique a trié, étiqueté, mis en bocaux 450 poissons et reptiles et les mammifères entrés durant l'année. Il a étiqueté 1440 oiseaux provenant du Congo.

Il a enregistré 3.838 poissons, reptiles et batraciens, 1.085 oiseaux et rédigé 1.154 fiches.

Il a placé dans les conservatoires 805 mammifères, restauré les grands mammifères exposés dans la salle III, installé, dans les galeries publiques, neuf dioramas de batraciens belges et le Buffle du Cap dans une armoire vitrée, transformé et achevé six groupes biologiques représentant des batraciens et des reptiles, participé à l'exécution de quatre groupes biologiques de mammifères, confectionné quatre dioramas ayant pour sujets le Renard, le Lapin, le Faisan et la Crécerelle.

Les travaux suivants ont été exécutés par le personnel technique :
écorchement et mise en peau de 29 oiseaux et de 68 mammifères,
écorchement pour peau et squelette ou crâne de 41 mammifères;
préparation de 92 pièces anatomiques (oiseaux);
naturalisation de 10 oiseaux et de 15 mammifères;
triage des oiseaux de la collection De Saeger et des poissons provenant de l'exploration de l'Atlantique Sud;
préparation de 97 colis destinés aux collaborateurs-récolteurs au Congo belge;
entretien des aquariums et des terrariums.

Le service ostéologique a décharné 359 mammifères, oiseaux et reptiles; préparé 66 squelettes de Vertébrés et 429 crânes, remis en état plusieurs pièces exposées dans les galeries publiques et placé sur des plaques de liège 372 squelettes d'oiseaux.

Le personnel attaché au service du baguage a envoyé 57.421 bagues, enregistré 741 reprises d'oiseaux bagués, recherché 959 localités et calculé les distances; rédigé 961 fiches scientifiques, 91 documentaires et 84 fiches de bagueurs, envoyé 2.246 demandes de renseignements.

3. Section des Invertébrés récents.

Le personnel technique a mis en tubes et bocaux les collections D1 et D2 belges et étrangères.

Il a classé définitivement 80 genres de l'ensemble Dautzenberg, les Mollusques terrestres récoltés dans les explorations et quatre espèces de Céphalopodes recueillis dans l'Atlantique Sud, 40 genres de Crustacés rapportés par cette expédition, 12 genres de Cladocères, 9 groupes de Coelentérés et 5 groupes de Vers.

Il a mis en ordre des collections provenant du parc national de l'Upemba et du lac Tanganika.

Les travaux suivants ont été confiés au personnel technique :
le tri des mollusques récoltés au lac Edouard, de ceux provenant de Oorderen-Kruisschans et des Céphalopodes de la mer du Nord rapportés par le Z. W. I.;
analyses d'eaux de Belgique et du parc national de l'Upemba, calculs et diagrammes indiquant les résultats de ces analyses;
la dissection de moules pour la recherche du parasite *Mytilicola intestinalis* et de Vertébrés en vue de la recherche de parasites;
culture de vers nématodes;
vérification régulière de divers appareils, préparation de solutions titrées;
reproduction de cartes, graphiques indiquant la distribution bathymétrique des Crustacés et des Céphalopodes provenant de l'Atlantique Sud;
montage de coupes microscopiques;
entretien d'aquariums pour des essais d'élevage.

Le personnel technique a fait des fiches systématiques et géographiques pour les genres de la collection Dautzenberg. Il a mis au point trois manuscrits et corrigé les épreuves de divers travaux.

4. Section d'Entomologie.

Les travaux importants sont seuls mentionnés :
préparation et étiquetage des 19.393 insectes provenant des explorations;
désinfection des pièces obtenues par achats et par dons;
classement des Cerambycides de M. E. Le Mout, des Scarabaeidae de l'ensemble Gillet, de 11 groupes de la collection générale et de 6 groupes de la collection belge.

Le personnel technique a dépiqué les insectes de 15 collections. Il a monté en préparations microscopiques des ailes de chrysomélides, des Anoploures, des Mallophages et des Suctoria.

Il a examiné de petits mammifères, des oiseaux et des insectes pour y recueillir des Acariens parasites ou phorétiques et des Mallophages.

Il a envoyé 248 colis à des spécialistes et fait les recherches bibliographiques demandées par le personnel scientifique.

Du matériel de chasse a été confectionné et les élevages de Chrysomélides ont été surveillés.

M. le préparateur-technicien R. Tollet a continué l'étude des Mycétophilides recueillis au parc national Albert et des spécimens du Congo belge qui se trouvent à l'Institut.

Il a rédigé de très nombreuses fiches bibliographiques et fauniques et publié une note dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique.

5. Section des Vertébrés fossiles.

Le personnel technique a tamisé et lavé les sédiments provenant de 12 localités, trié les sables rapportés de 10 autres lieux.

Il a dégagé plusieurs pièces, entre autres un crâne et une mandibule d'*Hippopotamus sivalensis*, des Siwalik Hillo (Indes), des ossements de mammifères et de poissons d'Ishango et Kanyatsi provenant de la mission J. de Heintzelin.

A ces travaux s'ajoutent :

la restauration d'une défense de *Mammonteus* et de divers ossements;
la préparation d'une mâchoire de *Gymnodonte*;
la confection de plaques minces de dents de poissons ;
le démontage du Mammouth de Lierre, l'application d'une couche de gomme laque, la restauration des ossements et le remontage;
le classement des poissons du Lédien et de l'Yprésien, des types et des exemplaires figurés de reptiles et de mammifères belges, de fossiles divers pour des expositions à Schaerbeek et à Woluwe-Saint-Pierre.

Le personnel technique a fait l'indexation des types et des exemplaires figurés, conservés à l'Institut, des Vertébrés fossiles de Belgique. 1.974 exemplaires sont inscrits.

Il a secondé le personnel scientifique dans la préparation de l'exposition des poissons fossiles de Belgique.

6. Section des Invertébrés primaires.

Le personnel technique a trié, étiqueté, mis en plateaux les matériaux provenant des explorations et dégagé des fossiles.

Il a préparé 781 lames minces, taillées dans les Rugueux et dans les Stromatopores.

Il a rédigé 750 fiches bibliographiques et 1.000 fiches iconographiques.

Les travaux suivants ont été exécutés :

l'assistance au chef de section dans la détermination de fossiles et la correction des épreuves de ses mémoires;
l'assistance à M. le Conservateur honoraire F. Demanet;
la préparation de Spirifères, la photographie de ces Brachiopodes et la copie des listes biométriques;
la vérification de la liste des types et des figures de la collection De Koninck;
la constitution de carnets fauniques pour le Dévonien moyen et pour le Frasnien;
l'établissement des graphiques de six coupes géologiques;
la photographie de 790 figures, le développement de 26 films et de 50 plaques.

7. Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

Les travaux suivants ont occupé le personnel technique :

le lavage des sédiments, le dégagement de fossiles recueillis à Oorden-Kruisschans et dans cinq autres lieux;
le dégagement et le tri des fossiles provenant d'Ishango (Congo belge), de Vlissingen (Pays-Bas) et de quatre localités françaises.

le moulage de 20 céphalopodes;
la restauration des fossiles appartenant au Musée archéologique de Charleroi;
le classement des Gastropodes du Miocène de l'étranger, des Céphalopodes du Canada, de Hanovre et des fossiles du Néogène de la Tunisie.

8. Section de Paléobotanique.

Le personnel technique a extrait des Charas des sables tongriens. Il a classé les échantillons provenant de 11 localités et de 12 charbonnages.

Il a mis en ordre la collection des végétaux du Tertiaire et celle du Houiller belge; le classement des espèces a été fait par assises et par provenances.

9. Section de Minéralogie et de Pétrographie.

Le personnel technique a dégagé les fossiles du Famennien inférieur et mis ce matériel dans des plateaux-caisses.

Il a préparé 4 lames minces dans des fossiles et 120 lames pétrographiques dans des roches.

Il a classé une partie de la collection Drugman et les minéraux du Congo.

30.000 fiches bibliographiques ont été rangées selon les règles de la classification décimale.

300 fiches bibliographiques ont été rédigées ainsi que 2.200 idéogrammes.

Le personnel technique a exécuté les tâches suivantes :

l'analyse qualitative de 15 minéraux;
le dosage partiel de 8 roches;
la densimétrie de minéraux à la balance hydrostatique;
divers travaux analytiques quantitatifs;
la séparation de minéraux par des liqueurs denses;
le contrôle des liquides à immersion pour l'indice de réfraction;
la préparation d'électrodes et des enregistrements spectrographiques.

Chapitre VI. - L'ACTIVITE DE L'ATELIER DE LA DIRECTION.

L'atelier a poursuivi, dans la salle I, la transformation des fonds de meubles, la revision des plateaux contenant les pièces trouvées dans les cavernes et à l'air libre, la revision des collections in vitro dans cette salle et dans la salle II.

Il a monté l'exposition du calendrier nature et modifié une partie de l'exposition au Musée archéologique de Charleroi.

Par ses soins, la carte des sols et de la végétation de la Belgique a été exhibée à Liège, à Audenaerde et à Saint-Nicolas.

L'atelier s'est occupé de l'installation d'un stand aux expositions régionales de Courtrai, de Hasselt, de Saventhem et de Hoeylaert.

De très nombreux travaux ont été exécutés. On mentionne seulement les principaux :

entoilage de 63 cartes; confection de 8 aquariums; d'une série de plaques pour support de squelettes; de 10 disques en plexiglas, de sous-verres, de 24 boîtes pour le transport d'insectes vivants, de plusieurs albums pour des photographies et d'abat-jour pour des tubes fluorescents.

523 instruments ont été gravés.

Les travaux d'imprimerie comprennent 2.125.819 tirages et 1.390 compositions.



Chapitre VII. - L'ACTIVITE DU SERVICE EDUCATIF.

Tableau des visites guidées.

	1951	1952
Nombre de visites	910	708
Nombre de visiteurs	26.231	23.398
parmi ceux-ci, nombre d'adultes	4.994	7.314
Nombre des visites accordées :		
enseignement primaire	375	314
enseignement moyen	197	96
enseignement normal et professionnel	148	105
groupements divers	84	86
Nombre de visites en langue française	631	505
Nombre de visites en langue néerlandaise	279	203
Nombre de visites avec le matériel didactique	509	469
Nombre de visiteurs isolés	19	4
Nombre des excursions guidées	97	81
Cours de vulgarisation	106	107

Le régression des visites guidées est manifeste. Diverses causes expliquent ce recul;

l'épidémie de poliomyélite a retardé la reprise des cours dans les écoles; celles-ci ne peuvent plus consacrer aux visites de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique le même temps qu'auparavant; la visite des monuments et de tout ce qui peut éveiller l'esprit d'observation fait partie des nouveaux programmes; le chef du Service éducatif, occupé par la préparation de l'exposition de la forêt, a dû refuser plusieurs demandes.

Si le nombre des élèves est réduit, celui des adultes est accru : 7.314 contre 4.994 en 1951.

Le cours de vulgarisation a été attentivement suivi. Les conférences du dimanche réservées aux membres du Touring-Club ont connu un tel succès que le cours a été dédoublé.

M. L. Debot, chef du Service éducatif, a conduit 357 visites et 28 excursions.

Il a consacré une grande partie de son activité à préparer l'exposition relative à la forêt. Il a fait les plans des panneaux didactiques. Il a peint deux de ces panneaux, ainsi que le tambour montrant le cycle des saisons dans une forêt.

Dans la revue "Education", M. L. Debot a publié deux articles sur la méthodologie des Sciences, dans le but de fournir aux maîtres de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen une méthode d'observations.

M. l'Assistant E. Kesteloot a conduit 202 visites flamandes et 37 excursions.

Il a écrit une étude de géographie régionale : De Broeken van den Ijzer, inzonderheid deze van de Blankaart, dans la revue "Natuurwetenschappelijk Tijdschrift.

Il a fait, dans le Gerfaut, le compte rendu de six articles relatifs à la protection de la nature et rédigé quatre notes pour la revue des professeurs de Sciences naturelles de l'enseignement moyen.

M. E. Kesteloot a observé des colonies de Hérons et de Cormorans, en Flandre et à Berendrecht, en vue d'obtenir la protection de ces lieux.

Sa coopération à la préparation de l'exposition sur la forêt a été importante.

Il est chargé d'examiner les collections envoyées au Service éducatif par des particuliers.

Melle. S. Swysen, collaboratrice, a guidé 139 visites et 16 excursions.

Elle a secondé activement le chef du Service éducatif dans la préparation de l'exposition sur la forêt. Elle a été chargée de tout ce qui avait trait à la botanique et de tout ce qui concernait le point de vue didactique.

Les travaux du personnel technique sont trop nombreux pour être énumérés. Les principaux sont seuls mentionnés :
établissement des horaires des visites et des conférences, ainsi que des statistiques mensuelles et annuelles;
recherche de documentation iconographique;
projection de films et de diapositives;
préparation et envoi des circulaires;
participation très active à la préparation de l'exposition de la forêt par des explorations dans cinq localités pour récolter des nids, des insectes et des plantes.

Le personnel technique a fait des essais de conservation de fruits et de plantes, fixé des aiguilles de pin, moulé des feuilles en plâtre et aidé dans la reconstitution de coupes de terrains.

Nonante-sept livres nouveaux ont enrichi la bibliothèque. 268 livres ont été prêtés en lecture.

Chapitre VIII. - LISTE DES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Le nombre des publications s'est élevé à soixante-dix-sept. Il est réparti comme suit :

1) quatre mémoires 1ère série :

n° 121. M. Glibert, Faune malacologique du Miocène de la Belgique.

II. Gastropodes.

n° 122. A. Noirfalise, La frênaie à Carex.

n° 123. M. Leclercq, Introduction à l'étude des Tabanides et révision des espèces de Belgique.

n° 124. † W. Conrad et L. Van Meel, Matériaux pour une monographie de Trachelomonas Ehrenberg, C., 1834, Strombomonas Deflandre, G., 1930 et Euglena Ehrenberg, C., 1832, genres d'Euglénacées.

2) quatre mémoires 2ème série :

n° 44. G. Cherbonnier, Les Holothuries de Quoy et Gaimard.

n° 45. F. A. Schilder and M. Schilder, Ph. Dautzenberg's collection of "Cypraeidae".

n° 46. M. Glibert, Gastropodes du Miocène moyen du bassin de la Loire (Deuxième partie).

n° 47. E. Leloup, Polyplacophores de l'Océan indien et des côtes de l'Indochine française.

3) soixante-neuf notes composant le tome XXVIII du Bulletin :

1. E. Leloup. - Contributions à l'étude de la faune belge. XIX. Observations sur la crevette grise au large de la côte belge en 1949.

2. L. P. Mesnil. -(Feldmeilen). - Seconde note préliminaire sur les Tachinaires du Congo belge.

3. X. Misonne (Bruxelles). - Quelques éléments nouveaux concernant Hippopotamus imaguncula Hopwood.

4. E. Casier (Bruxelles). - Deux Diodontidés éocènes nouveaux : Progyrnodon batelleri nov. sp. du Bartonien de Catalogne et Eodiodon bauzai nov. gen., nov. sp., du Bartonien de Belgique.

5. P. et Y. Jolivet (Bruxelles). - Contribution à l'étude des coléoptères Chrysomeloidea de la région Indo-Australienne.

6. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. X. - Sur quelques Stillicus éthiopiens myrmécophiles.

7. V. Lallemand et H. Synave (Bruxelles). - Contribution à l'étude des hémiptères-homoptères. I. Note sur quelques Homoptères de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

8. P. Jolivet (Bruxelles). - Quelques données sur la myrmécophilie des Clytridés (Col. Chrysomeloidea).

9. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. XI. - Sur quelques Stillicus éthiopiens aptères.

10. H. Kufferath (Bruxelles). - Recherches sur le plancton de la mer flamande (Mer du Nord méridionale). II. Biddulphiaceae, Proteomyxa, Rhizomastigina, Heliozoa, Amcebina.

11. J. Forest (Paris). - Remarques sur les genres *Diogenes* Dana et *Trogiopagurus* Henderson à propos de la description d'un *Paguridae* nouveau de la côte occidentale d'Afrique, *Diogenes mercatoris* sp. nov.
12. J. Denis (Denain). - Etudes biospéologiques. XXXV. - Araignées récoltées en Roumanie par Robert Leruth, avec un appendice sur quelques araignées cavernicoles de Belgique.
13. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des *Staphylinidae*. XII. - Sur quelques *Cephalostilicus* nouveaux.
14. J. H. Stock (Amsterdam). - *Pycnogonum pusillum* Dohrn, 1881 : Retrouvé après 70 années sur la côte africaine.
15. K. Lindberg (Lund). - Cyclopides (Crustacés copépodes) du Royaume du Cambodge.
16. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des *Staphylinidae*. XIII. - Notes sur quelques *Parastilicus* africains.
17. F. Guignot (Avignon). - Description de nouveaux *Dytiscides* africains.
18. J. Théron (Nîmes). - Un nouvel *Histéride* d'Afrique.
19. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des *Staphylinidae*. XIV. - Notes diverses sur les *Stilicus* éthiopiens.
20. P. Jolivet (Bruxelles) et J. Théodoridès (Banyuls s/Mer). - Les parasites, phorétiques et prédateurs des *Chrysomeloidea* (Coleoptera) (3ème note).
21. G. Demoulin (Bruxelles). - Les *Behningia* Lestage, 1929, et leur position dans la classification des éphémères.
22. F. Guignot (Avignon). - Nouveaux *Dytiscides* du Parc national de l'Upemba.
23. L. P. Mesnil (Feldmeilen). - Seconde note préliminaire sur les *Tachinaires* du Congo belge (suite).
24. E. Janssens (Bruxelles). - Revision du genre *Lasiocnemus* Loew (Diptera Asilidae).
25. J. Denis (Denain, France). - Quelques araignées de l'île de Cabrera et remarques sur la faune des Baléares.
26. P. Basilewsky (Tervueren). - Contribution à l'étude des coléoptères *Carabidae* du Congo belge. V. - Note sur des *Carabiques* recueillis dans l'Ubangi.
27. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des *Staphylinidae*. XV. Un *Prianophthalmus* nouveau.
28. P. Jolivet (Bruxelles). - Contribution à l'étude des Coléoptères *Chrysomeloidea* de la région Indo-Australienne (3ème note).
29. V. Lallemand et H. Synave (Bruxelles). - Contribution à l'étude des Homoptères. II. - Détermination d'Homoptères de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
30. S. Frechkop et X. Misonne (Bruxelles). - La question de l'existence en Belgique de deux espèces de belettes.
31. G. Demoulin (Bruxelles). - Sur les affinités siphonuridiennes du genre *Metreletus* Demoulin, 1928 (Insectes Ephéméroptères).
32. K. E. Schedl (Lienz, Autriche). - *Scolytoidea* congolais. IV. Contribution 132 à la morphologie et à la systématique des *Scolytoidea*.

33. G. Demoulin (Bruxelles). - Sur deux Palingeniidae (Insectes Ephéméroptères) mal connus.
34. A. Janssens (Bruxelles). - Contribution à l'étude des coléoptères lamellicornes. XVI. - Note sur les Onitini d'Afrique Australe.
35. K. F. Buchholz (Bonn a/Rhein). - Eine neue Antidythemisart (Libellulinae, Odonata) mit bemerkungen ueber das genus Antidythemis kirby und A. trameiformis Kirby.
36. J. Cooreman (Bruxelles). - Acariens Podapolipodidae du Congo belge.
37. J. de Heinzelin de Braucourt (Bruxelles). - Stratigraphie de la sablière Dethy, à Bonsecours, sur la base des résultats de la campagne de fouilles de 1949.
38. J. Bechynè (Munich). - Deuxième note sur les Eumolpides néotropicaux des collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
39. J. Forest (Paris). - Sur Trizopagurus caparti gen. et sp. nov. Paguride de la côte occidentale d'Afrique.
40. E. Leloup (Bruxelles). - Contributions à l'étude de la faune belge. XX. Observations sur des poissons marins en 1950.
41. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. XVII. - Le groupe de *Stilicus punctipennis* Bernhauer.
42. A. J. Hesse (Cape Town). - Contribution à l'étude des diptères de l'Urundi. II. - A new Genus of Bombyliidae from the Belgian Congo.
43. G. Demoulin (Bruxelles). - Essai de nouvelle clé pour la détermination des Oligoneuriidae (Insectes Ephéméroptères).
44. P. Jolivet (Bruxelles). - Notes biométriques sur quelques Chrysomeloidea (Coleoptera).
45. G. Demoulin (Bruxelles). - Contribution à l'étude des Ephoronidae euthyplociinae (Insectes Ephéméroptères).
46. E. Defrise-Gussenhoven (Bruxelles). - Discrimination de populations voisines. Etude biométrique.
47. E. Casier (Bruxelles). - Contribution à l'étude des poissons fossiles de la Belgique. X. - Un Paléoniscoïde du Famennien inférieur de la Fagne. *Stereolepis marginis* n. gen., n. sp.
48. E. Leloup et S. Lefevère (Bruxelles). - Sur la présence dans les eaux de la côte belge du cirripède *Elminius modestus* Darwin, 1854, du copépode parasite *Mytilicola intestinalis* Steuer, 1902 et du polychète *Mercierella enigmatica* Fauvel, 1922.
49. M. Poll (Tervueren). - Quatrième série de Cichlidae nouveaux recueillis par la Mission hydrobiologique belge au Lac Tanganyika (1946-1947).
50. E. Trewawas (London) et M. Poll (Tervueren). - Three new species and two new subspecies of the genus *Lamprologus*, Cichlid Fishes of Lake Tanganyika.
51. E. Janssens. (Bruxelles). - Zoogéographie et convergence.
52. M. Glibert et J. de Heinzelin de Braucourt (Bruxelles). - Le gîte des Vertébrés tongriens de Hoogbutsel.

53. M. Lecompte (Bruxelles). - Revision des stromatoporoïdes mésozoïques des collections Dehorne et Steiner.
54. J. Barlet (Liège). - Ressemblances entre le thorax de Nicoletia (Thysanoure Lépismatide) et celui d'autres Aptérygotes.
55. D. Elmo Hardy (Honolulu, Hawaï). - Contribution à l'étude des diptères de l'Urundi, 3. - Bibionidæ et Dorilaidæ.
56. R. Didier (Paris). - Description de l'os pévien de Chrysocyon jubatus (Desmarest) et de Felis (Uncia) uncia Schreber.
57. E. A. J. Duffy, F. R. E. S. (London). - New species of Cerambycidae (Coleoptera) in the collections of the Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
58. P. Van Schuytbroeck (Bruxelles). - Contribution à l'étude des Celyphidæ (Diptera Acalyptatæ).
59. G. Warden Teague (Montevideo, Uruguay). - The "Mercator" Sea-Robins. A revision of the triglid fishes of the genus Priognotus collected off the east coast of America, during the ninth cruise (1936) of the Belgian training ship "Mercator", together with a review of those taken on a subsequent voyage (1939).
60. H. Synave (Bruxelles). - Description de deux Cixiidæ nouveaux appartenant au genre Achæmenes Stål, et note préliminaire sur un Cixiide troglobie.
61. E. Uhmann (Stollberg-Sachsen) et P. Jolivet (Bruxelles). - Sur deux espèces d'Hispinæ de la collection Chapuis.
62. M. Goetghebuer (Gand). - Contribution au catalogue des Cératopogonides et des Chironomides de Belgique.
63. P. Dalimier (Bruxelles). - Remarque au sujet du polymorphisme du mulot en Belgique.
64. J. Cooreman (Bruxelles). - Anoplura des faunes de Belgique et du Congo belge.
65. F. Vaillant (Alger). - Quelques Dolichopodidæ de la zone Paléarctique (Diptera).
66. B. Konietzko (Bruxelles). - Sur la présence en Belgique de l'hirudinée Trocheta subviridis Dutrochet, 1817.
67. S. Lefevère (Bruxelles). - Sur la phosphatase alcaline chez les Cestodes.
68. E. Janmouille (Bruxelles). - Notes sur les microlépidoptères de Belgique. IV. - Quelques espèces nouvelles pour la faune belge ou peu connues.
69. P. Chabanaud (Paris). - Description sommaire de deux Soléiformes de la côte atlantique de l'Afrique.

Chapitre IX. - L'ACTIVITE DU SERVICE DE DOCUMENTATION.

Quatorze mille quatre cent quarante et un documents ont été inscrits aux fiches et aux registres d'inventaire;

Huit mille cinq cent dix-neuf documents ont été demandés pour consultation par le personnel scientifique et les collaborateurs scientifiques;

Six cent vingt-neuf livres ont été empruntés par des personnes étrangères à l'Institut;

Neuf cent quatre-vingt-six livres ont été empruntés à d'autres institutions;

Mille neuf cent trente-deux colis ont été remis au Service belge des Echanges internationaux.

Les numéros d'inventaire des documents ont été portés de :

A 4.187 à 4.588

B 40.142 à 41.566

C 14.019 à 14.738

D 1.709 à 1.855

E 13.115 à 13.819

S 1.740 à 1.841

P 1.740 à 2.162

P 2.250 à 2.775

Cent cinquante-trois visiteurs ont été reçus.

Les ressources sont de plus en plus insuffisantes pour combler les lacunes et acquérir les documents nouveaux d'autre part. Les observations formulées antérieurement à cet égard conservent malheureusement toute leur pertinence : l'équipement de la nation en moyens d'information scientifique est de plus en plus négligé, son importance relative pour l'avenir de ce peuple échappant complètement aux dirigeants de l'heure.

La production scientifique croît partout dans le monde. Les conséquences de la dernière guerre vont en s'atténuant. De nouvelles institutions surgissent et des pays jusqu'à présent assoupis commencent une activité scientifique. Enfin des disciplines neuves sont issues du progrès des connaissances.

Un gros effort devra être fait pour réaliser les conditions préliminaires à l'installation des dispositifs électroniques, et même pour celui déjà déclassé des bibliothèques perforées.

Cette conclusion s'impose au regard des crédits relativement faibles qui seraient nécessaires pour prévenir le développement de cette situation d'autant plus désastreuse que l'insulation intellectuelle est une tradition des Pays-Bas méridionaux.

Chapitre X. - APPRECIATION GENERALE ET DESIDERATA.

Le premier rapport annuel dont il n'a pas été accusé réception est celui pour 1949. Le rapport pour l'année 1948 avait déterminé un blâme du Ministre de l'Instruction publique, l'honorable Monsieur L. Mundeleer, en une lettre du 24 mai 1950, Direction générale de l'Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 413. Le 7 août 1950, par lettre n° D. 18/3104, le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles a répondu à l'éminent homme d'Etat ainsi qu'à ses distingués collaborateurs.

Le rapport pour 1950 a donné lieu à un accusé de réception, le 10 janvier 1952, sous la signature d'un secrétaire particulier du Ministre. Le rapport pour 1951, envoyé le 11 juin 1952, n'a pas donné lieu à un accusé de réception.

x
x x

Dans le rapport pour 1951 ont été reprises, in extenso, la lettre du Ministre de l'Instruction publique du 8 janvier 1951, Cabinet du Ministre, 2/M, ainsi que la réponse du Directeur de l'Institut en date du 16 janvier 1951, sous le numéro 022-0. 61/101. Ce rapport signalait qu'au 31 décembre 1951, malgré dix rappels, il n'avait pas encore été répondu par l'administration ministérielle.

Au cours de l'année 1952, en raison de la gravité de l'accusation, le Directeur de l'Institut insista pour obtenir des précisions. Après le dix-neuvième rappel, la réponse suivante lui fut faite :

"Ministère de l'Instruction publique"

"Direction de l'E. S. S."

"3e section, n° 1647/B"

"Bruxelles, le 22 novembre 1952".

"Monsieur le Directeur,"

"OBJET : Crédits non utilisés et imputations des dépenses. 19e rappel".

"J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 novembre 1952, n° 0. 40/4317".

"Votre insistance n'a pas manqué de m'étonner".

"Les renseignements demandés doivent, en effet, être connus de votre service comptable, auquel je n'ai pas à me substituer".

"Pour le Ministre :"

"Le Directeur Général",

(s) G. Van de Veegaete.

Il y a été répondu :

"Bruxelles, le 25 novembre 1952".

"n° 0. 40/86"

"Monsieur le Ministre",

"OBJET : Crédits non utilisés et imputations des dépenses. - 20e rappel".

"J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 22 novembre 1952, Direction de l'Enseignement supérieur et des Scien-

"ces, 3e section, n° 1647/B qui doit, dans la pensée de son auteur, cons-
tituer la réponse à ma lettre du 16 janvier 1951, n° 0.61/101, rappelée
pour la dix-neuvième fois le 3 novembre 1952, sous mon numéro 0.40/
4317 et reproduite dans mon rapport pour l'année 1951, en date du 11
juin 1952, transmis sous mon numéro 0.60/3702, pages 37 à 42. Elle
n'apporte pas la réponse à la question que je vous ai posée et que je
vous répète".

"Dans votre lettre du 8 janvier 1951, Cabinet du Ministre 2/M,
vous vous êtes permis de m'adresser un blâme pour avoir commis une
faute grave en laissant tomber en annulation des crédits pouvant être
utilisés pour assurer l'hygiène et la sécurité de l'Institut. Vous m'écri-
viez que l'administration vous avait signalé ces manquements graves,
où, pour répéter votre expression, la responsabilité du Directeur de
l'Institut est particulièrement engagée".

"La présente lettre, la vingt et unième se rapportant à cette ques-
tion très claire venant à la suite d'une affirmation très nette, a pour but
de vous rappeler la question. Veuillez m'indiquer le montant et l'imputa-
tion budgétaire des crédits que j'aurais négligés".

"Dès que je serai en possession de la réponse précise, je repren-
drai la suite de l'examen de votre lettre du 8 janvier 1951".

"Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma hau-
te considération".

"Le Directeur de l'Institut",

(s) V. Van Straelen.

Au 31 décembre 1952, après vingt rappels et près de deux ans,
l'administration ministérielle n'avait pas précisé son accusation. La sui-
te, sinon la fin de cette affaire, sera reprise dans mon rapport pour
1953.

x

x x

En raison de la lenteur des travaux d'achèvement des nouveaux
locaux, au 31 décembre 1952, la salle publique V, consacrée à l'évolu-
tion des Vertébrés et à l'ostéologie, était toujours fermée et occupée
par les services administratifs. Il convient de souligner en même temps
qu'une salle publique est loin de pouvoir être considérée comme un en-
droit favorable au travail administratif. Ces conditions de travail las-
sent le personnel.

Fréquemment le public manifeste son mécontentement de ne plus
avoir accès aux pièces exposées dans cette salle.

x

x x

Les explorations scientifiques ont rapporté un matériel scienti-
fique important. L'insuffisance des moyens en personnel et en ressour-
ces s'est fait sentir plus nettement encore qu'au cours des années précé-
dentes. L'Institut, appelé en de nombreux endroits, n'a pu faire face sur
tous les fronts, bien qu'ayant travaillé dans un état d'alerte constant qui

a mis le personnel à épreuve au point que, en raison de l'intérêt scientifique, plusieurs agents n'ont pu prendre leur congé annuel. Néanmoins, certains documents n'ont pu être recueillis. Certaines fouilles risquent d'être défigurées par l'ardeur parfois iconoclaste d'amateurs insuffisamment avertis ou trop présomptueux. La législation actuelle ne permet pas une protection suffisante des sites à caractère scientifique.

x
x x

Les publications du personnel et des collaborateurs scientifiques forment 69 fascicules du tome XXVIII du Bulletin et dix manuscrits (4 de ceux-ci sortis de presse en 1952, datés de 1951), destinés aux Mémoires, ainsi que la table analytique des Mémoires de l'Institut.

Au 31 décembre 1952, plusieurs manuscrits n'avaient pu être imprimés en raison de l'insuffisance des crédits bien que l'Institut royal météorologique eût cédé à l'Institut une somme de cent mille francs de son crédit réservé aux publications scientifiques. Il faut constater une nette disproportion entre le nombre de chercheurs et le crédit permettant de publier les résultats de leurs travaux. Tout retard dans la publication est un préjudice pour le chercheur et la négation de l'utilité du travail qu'il accomplit.

Heureusement, les proportions du mal n'ont pas été ce qu'elles eussent été si des travaux importants et dès à présent fort recherchés, n'avaient pu être publiés grâce à d'autres ressources que le crédit de l'Institut.

Enfin, quelques travaux ont pris le chemin de recueils étrangers.

x
x x

La réduction du crédit destiné au paiement des indemnités aux collaborateurs a diminué l'activité de certains d'entre eux.

x
x x

Le remaniement des salles publiques de l'aile sud a été poursuivi. L'intérêt du public est garant du caractère heureux de ces remaniements. L'état d'encombrement des anciens locaux a forcé à transférer encore des collections dans le chantier du bâtiment central. Mais ici aussi, l'occupation est arrivée à son maximum, si elle ne l'a pas dépassé. Le Service de Documentation ne dispose plus de place pour ranger la documentation qui continue à affluer. S'il n'est pas pris sans tarder des mesures sérieuses, certaines activités vont devenir peu à peu impossibles.

x
x x

Fidèle à sa tradition, le personnel technique a secondé le personnel scientifique avec succès et dévouement. Certains membres du personnel technique ont sacrifié, pendant une longue période, leur vie familiale afin de suppléer à l'insuffisance de personnel. La situation a empiré en raison de la décision de ne plus remplacer les agents cessant leurs activités. Le recrutement est arrêté, faisant prévoir ainsi un fléchissement de la valeur professionnelle qui, en ce qui concerne le personnel technique, sera fortement accentué par l'intervention prévue du Secrétariat permanent au Recrutement.

x
x x

Les lenteurs et les obstacles signalés antérieurement et particulièrement dans mes rapports pour 1948, 1949, 1950 et 1951 se sont encore accrus. Le nombre de lettres restant sans réponse va croissant. Un appel à la concurrence fut même évoqué à propos de l'achat d'une collection d'insectes provenant de l'Asie centrale, orientale et méridionale. L'administration centrale, manifestement en dessous de sa tâche, s'enlise de plus en plus.

x
x x

L'exposition ouverte le 29 juin 1950, consacrée aux travaux de la Carte pédologique de Belgique et de la Carte Phytosociologique, auxquels préside le Directeur de l'Institut, a continué d'avoir le succès signalé dans les rapports pour 1950 et 1951.

Démontée, elle a été présentée à Gand, Alost, St. Nicolas-Waes et Liège.

x
x x

Tout ce que les rapports antérieurs ont signalé à propos de ces manifestations publiques de l'activité de l'Institut, est confirmé par l'année 1952.

x
x x

Au cours de l'année 1952, la mission d'exploration du Parc national de la Garamba, conduite par M. H. De Saeger, Collaborateur à la section d'Entomologie et secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, a terminé ses travaux. Des membres du personnel scientifique et technique, ainsi que des collaborateurs de l'Institut y ont participé comme il a été dit dans le rapport pour 1950 et 1951.

L'exploration du secteur Nord du Parc national Albert, comprenant le massif afroalpin du Ruwenzori a été commencée avec la collaboration d'une équipe de douze géologues et naturalistes anglais, à côté

desquels la Belgique put seulement aligner six géologues et naturalistes comprenant notamment M. J. de Heinzelin, Sous-Directeur de laboratoire et M. J. Kekenbosch, préparateur.

Enfin, M. A. Capart, Sous-Directeur de laboratoire, prit la direction de l'exploration des lacs Kivu, Edouard et Albert entreprise par la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut à la demande du Ministère des Colonies. Il est accompagné de M. E. Walschaerts, préparateur-technicien, ainsi que de divers collaborateurs scientifiques, engagés pour la circonstance.

x
x x

Le rapport pour 1951 reproduisait le relevé des mesures à prendre pour assurer la sécurité et l'hygiène, conformément à la réglementation sur la protection du travail. Ce relevé, dressé à la suite d'une demande exprimée dans une lettre du 12 février 1951, Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 1773, est repris ci-dessous avec la mention de ce qui a été exécuté et de ce qui reste à faire.

Réfection des façades, particulièrement celles de l'aile sud, pour prévenir des accidents mortels par des chutes de pierres. - N'a pas été exécutée.

Séparation des installations de distribution d'eau et des conduites d'incendie dans l'aile ouest (bâtiment dont la démolition est prévue). - A été exécutée.

Installation d'une nouvelle distribution d'eau dans l'aile ouest (bâtiment dont la démolition est prévue). - N'a pas été exécutée.

Transfert dans d'autres locaux du Service de la Métrologie dont les activités sont dangereuses pour l'Institut. L'installation du Service de la Métrologie dans les locaux qu'il occupe actuellement a été décidée d'une manière abusive. - N'a pas été exécuté.

Libération des derniers locaux occupés par la gendarmerie dans le bâtiment central. - A été exécutée.

Mise en ordre de la cabine à haute tension. - A été réalisée.

Logement à proximité de la cabine à haute tension du chef électricien responsable de la cabine. - A été réalisé.

Installation de bouches d'incendie conformément aux exigences de la Commission interministérielle d'incendie. - N'a pas été réalisée.

Installation de portes coupe-feu automatiques au magasin aux alcools, aile ouest. - Des portes coupe-feu non automatiques ont été placées sous prétexte qu'un nouveau local à alcool allait être mis à la disposition de l'Institut, dans le parc. La construction, commencée il y a près d'un an, a été abandonnée vers la mi-mai 1952, après une dépense se chiffrant par quelques dizaines de milliers de francs. - La construction est toujours inutilisable.

Ignifugeage des boiseries de la toiture de l'aile ouest. - N'a pas été réalisé.

Installation de rigoles pour l'écoulement des liquides inflammables, dans l'aile ouest. - N'a pas été réalisée.

Etablissement d'égouts pour les eaux de macération, aile ouest. - Travail commencé mais resté inachevé, les tronçons d'égout séparés de l'ancienne canalisation restés ouverts, permettent même l'entrée des rats dans les locaux.

Remise en service des avertisseurs automatiques d'incendie. - N'a pas été exécutée.

Décongestionnement du dépôt de documents de l'aile sud, en raison de la charge. - N'a pas été exécuté.

Installation des dépôts de documents dans les locaux appropriés prévus dans le bâtiment central, de manière à arrêter la destruction du papier par la poussière. - N'a pas été exécutée.

Décongestionnement du conservatoire de la section d'Entomologie en raison de la charge. - N'a pas été exécuté, la situation s'est aggravée.

Déplacement des laboratoires et de l'atelier de la section d'Entomologie en raison des mauvaises conditions d'éclairage et d'aération. Installation dans des locaux distincts du conservatoire en raison des émanations dangereuses dégagées notamment par les collections. Reconstruction complète des laboratoires et des ateliers. - N'a pas été exécuté.

Déplacement des laboratoires et des ateliers de Mammalogie, d'Ornithologie, d'Herpétologie, d'Ichthyologie et de Paléobotanique et installation dans des locaux distincts des conservatoires pour mettre le personnel à l'abri des poussières et des émanations toxiques provenant des manipulations et des collections. Reconstruction complète des ateliers et des laboratoires. - N'a pas été exécuté.

Déplacement des laboratoires et des ateliers de la section des Invertébrés récents avec reconstruction et installation de dispositifs contre les vapeurs toxiques et séparation des conservatoires. - N'a pas été exécuté.

Déplacement de l'atelier de la section d'Anthropologie installé dans des locaux trop bas et trop sombres. - N'a pas été exécuté.

Déplacement du laboratoire de chimie dans des locaux entièrement incombustibles et convenablement aérés. - N'a pas été exécuté.

Décongestionnement de tous les laboratoires, des conservatoires et des couloirs afin d'éviter les risques d'accident et de permettre un minimum de possibilité de manœuvre en cas d'incendie, conformément au règlement général contre l'incendie. - N'a pas été exécuté.

Ventilation des laboratoires. - Aucune amélioration.

Construction des ateliers de sciage et de polissage des roches avec dispositifs contre la silicose. N'a pas été exécutée.

Installation de toilettes en nombre suffisant et réparties rationnellement, conformément aux prescriptions du Règlement général sur la protection du travail, avec toilettes distinctes pour le personnel féminin, l'engagement de ce dernier a été imposé malgré l'avis contraire du Directeur de l'Institut. - Partiellement exécutée. Inachevée, notoirement insuffisante.

Installation de lavabos conformément aux prescriptions du Règlement général sur la protection du Travail. - N'a pas été exécutée.

Installation de toilettes pour le public avec locaux distincts pour les visiteurs des deux sexes. - Partiellement exécutée et peu salubre.

Installation de toilettes dans les conciergeries qui en sont dépourvues. Exécutée dans une seule conciergerie, n'a pas été exécutée dans l'autre.

Installation de vestiaires prévus pour le personnel par le Règlement général sur la protection du travail. - N'a pas été exécutée.

Appropriation des logements des surveillants concierges. Exécutée partiellement dans une conciergerie.

Installation de vestiaires pour le public. - N'a pas été exécutée.

Mise à la disposition du personnel des réfectoires prévus par le Règlement sur la protection du travail. N'a pas été exécutée.

Mise à la disposition du personnel administratif de locaux convenables susceptibles de réduire la fréquence des maladies. - Aucune amélioration.

Suppression des fours de la chaufferie de l'aile ouest. - Modification du chauffage ne donnant pas satisfaction, certains locaux étant chauffés trop fort, d'autres insuffisamment.

Modification de l'installation électrique de l'aile ouest qui présente un danger très grave. A été exécutée.

Révision et réfection complète du chauffage de l'aile sud. - N'ont pas été exécutées.

Révision complète de la chaufferie, activant un programme établi notamment en ce qui concerne les compresseurs, le dépoussiérage, les appareils de levage et le logement du chef chauffeur. - N'a pas été exécutée.

Accès à tous les locaux et organes du bâtiment dont l'Institut a la gestion, même si ces locaux sont occupés par des services qui lui sont étrangers. - Cet accès a été refusé.

Accès à tous les organes vitaux du bâtiment dont l'Institut a la gestion et possibilité de les contrôler à tout moment. - Certains accès sont restés interdits.

Nécessité d'obtenir que les services étrangers à l'Institut et logés dans les bâtiments dont celui-ci est responsable, assument régulièrement les charges d'économat qui leur incombent. Aucun fait n'a été relevé au cours de l'année sous revue.

Nécessité d'exiger des mêmes services les autorisations réglementaires prévues par le Règlement général sur la protection du travail. Les autorisations n'ont pas été demandées.

Fermeture complète du bâtiment central en vue d'assurer la sécurité. N'a pas été exécutée.

Etablissement des dispositifs de sécurité contre l'effraction et le vol. - N'a pas été exécuté.

Ainsi qu'il a été dit dans le rapport pour 1951, page 49, la lettre citée plus haut rappelle que le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles est personnellement responsable de tout ce qui est énuméré ci-dessus. D'autre part, l'administration a privé le Directeur de l'Institut des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses devoirs. Enfin, la lettre du 7 février 1952, Cabinet du Ministre 2/ sous la signature de M. P. Harmel a menacé le Directeur de l'Institut de peines disciplinaires au cas où il persisterait à rappeler les affaires négligées ou non traitées.

En réponse à une lettre du Directeur de l'Institut datée du 31 décembre 1951, n° 1030/2425, le 24 janvier 1952, une lettre de la Direction générale de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 1740, a fait savoir que M. le Ministre des Travaux publics avait été prié de faire placer, de toute urgence, des rampes et des balustrades à tous les escaliers et à toutes les escarpes de l'Institut.

Au 31 décembre de la même année, rien n'avait été fait et les risques d'accidents persistaient en contravention avec les prescriptions du Règlement général sur la protection du travail.

x
x x

Aucun progrès n'est à signaler pour ce qui concerne l'aménagement des abris comme il a été dit dans le rapport pour 1951, page 49.

x
x x

Au 31 décembre 1952, les plans réclamés à plusieurs reprises par M. le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles en vue de procéder aux enquêtes de commodo et d'incommodo, préalables aux autorisations réglementaires n'avaient pas encore été transmis au Directeur de l'Institut par le Ministère de l'Instruction publique.

x
x x

Les demandes d'instructions en vue de la suspension partielle ou totale des activités, en attendant la mise au point des locaux et des installations conformément aux lois et arrêtés, sont restées sans suite.

x
x x

L'administration ministérielle, après avoir pris de graves responsabilités, a autorisé tardivement l'acquisition des grilles nécessaires à la bonne exploitation de la chaufferie.

x
x x

L'étude du problème de la chaufferie, mentionné dans le rapport pour 1951, en est encore au point cité dans ce document.

x
x x

Au 31 décembre 1952, la nouvelle installation de chauffage de l'aile ouest était encore loin de donner satisfaction. Le chauffage est fort mal équilibré ce qui a pour effet de créer dans tous les locaux de mauvaises conditions de travail, ainsi qu'une dissipation de calories dans les locaux où l'on est parfois contraint d'ouvrir les fenêtres, en raison de l'excès de chaleur, tandis que dans d'autres locaux la température est notablement insuffisante.

x
x x

La situation au point de vue des parafoudres a été signalée à la page 50 du rapport pour 1951.

Dans la nuit du 3 au 4 juillet 1952, la foudre a frappé la toiture de l'aile ouest, abattant partiellement la cheminée de la conciergerie. Il n'y eut heureusement pas d'incendie.

L'extrait du rapport communiqué par la lettre du 6 décembre 1952, Direction de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 3e section, n° 2105 renferme une inexactitude : la cheminée a été réparée immédiatement : elle le fut après plus de deux mois.

D'autre part, cette lettre assure que les paratonnerres sont en parfait état. Le Directeur de l'Institut en a pris note.

x
x x

Il conviendrait de mettre un terme à la pratique devenue constante de laisser en suspens des travaux inachevés. Ainsi la construction d'un local à alcool a été interrompue au printemps de 1952. Après avoir nécessité des dépenses importantes, elle est toujours inutilisable au 31 décembre sans que personne ne paraisse s'en soucier. La simple pose d'un câble électrique dans l'atelier de menuiserie a laissé ouverte pendant plusieurs mois une rigole, creusée dans le parquet de la salle des machines, présentant les plus graves dangers pour le personnel. Les entrepreneurs abandonnent des décombres générateurs de malpropreté persistante jusque dans les locaux. Un autre exemple frappant de cette habitude se trouve dans l'arrêt de l'aménagement d'une salle à manger pour le personnel. Au 31 décembre celle-ci n'était pas terminée. Il n'est pas nécessaire d'allonger la liste des exemples.

x
x x

L'Administration ministérielle a fait savoir que la responsabilité de l'article 1386 n'est supportée ni par le Directeur de l'Institut, ni par le Ministre de l'Instruction publique en ce qui concerne l'Institut royal des Sciences naturelles.

x
x x

La situation signalée au deuxième alinéa de la page 38 du rapport 1950, au dernier alinéa de la page 50 et à la page 51 du rapport 1951, ne s'est pas améliorée.

De nouveaux cas d'intoxication furent détectés par le Service de Santé administratif. Ces intoxications ont été portées à la connaissance du Ministre de l'Instruction publique.

Les trois réunions provoquées par M. A. Molitor, chef de cabinet du Ministre de l'Instruction publique, rappelées dans le rapport pour 1951, n'avaient été suivies d'aucun effet au 31 décembre 1952. De plus,

à l'intervention de l'Administration ministérielle, aucun plateau-caisse n'entra à l'Institut au cours de l'année 1952, ce qui n'a fait qu'accroître les dangers tant pour le personnel, que pour les collections. On s'étendra plus loin sur ce dernier point.

x
x x

Une année de plus s'est écoulée sans que les avertisseurs d'incendie fussent remis en service.

x
x x

Au cours de l'année 1952, les derniers hommes de troupe de la gendarmerie quittèrent l'Institut, libérant les locaux qu'ils occupaient, qui sont destinés aux dépôts de livres. Malheureusement, rien n'a été fait pour soustraire ceux-ci aux effets destructeurs de la poussière et de l'humidité. Ici encore, des pertes irréparables s'accroissent d'année en année. Peu à peu, la documentation scientifique, outil des plus précieux, deviendra indigne d'un établissement qui se respecte.

x
x x

Une année de plus s'est passée sans que la salle à manger soit mise à la disposition du personnel. Les sommes importantes dépensées en 1951 pour aménager l'ancienne chaufferie en salle à manger l'ont donc été inutilement jusqu'à présent.

Aucun vestiaire n'a été mis à la disposition du personnel de la chaufferie. Le deuxième paragraphe de la page 52 du rapport 1951 est toujours d'actualité.

x
x x

Revenant sur les faits exposés à la page 52 du rapport 1951, l'achat des moyens de protection individuelle, y compris les vêtements de travail, a de nouveau été autorisé conformément à une règle plus que centenaire justifiée par les besoins particuliers de l'Institut et l'état de la législation sociale actuelle.

x
x x

Ce qui est écrit aux pages 55 et 56 du rapport annuel pour 1951, à propos du Conseil du Personnel, a gardé toute son actualité. Une unité de vue parfaite a continué à régner au sein du Conseil. Diverses mesures relevant de l'autorité du Directeur ont été prises après échanges de vues afin d'améliorer les conditions de travail et de simplifier certaines tâches. Il ne fut malheureusement donné aucune suite aux désirs justifiés exprimés par le Conseil en matière de sécurité et d'hygiène là où les

solutions échappaient aux pouvoirs du Directeur de l'Institut.

x
x x

Les conditions du travail administratif ont empiré sauf en un point : les avances de fonds consenties au comptable extraordinaire de l'Institut ont été doublées et portées à un million cinq cent mille francs.

La quantité de lettres adressées à l'administration ministérielle, qui restent sans réponse, va croissant. Il n'est pas répondu, le plus souvent, aux demandes d'instructions. Des mesures sont prises, des traitements sont fixés sans que le Directeur de l'Institut soit mis au fait. Celui-ci est fréquemment incapable de fournir les explications demandées par le personnel, quantité de décisions relatives au personnel étant prises sans l'avis du Directeur de l'Institut et ne lui étant même pas communiquées. Il en est notamment ainsi pour les questions de barèmes et de traitements. Au cours de l'année 1953, il ne sera vraisemblablement pas possible de présenter les propositions budgétaires pour les traitements du personnel, si ce n'est une estimation très approximative.

x
x x

Il n'est pas possible de certifier que les chiffres de la comptabilité des crédits "Personnel" pour 1952, tels qu'ils figurent dans le présent rapport et dans les registres de l'Institut, sont exacts, car l'administration ministérielle n'a pas communiqué au Directeur de l'Institut toutes les décisions exécutées en matières de traitements. Il ne fut pas possible de répondre aux demandes d'explications du personnel ému, notamment, de retenues sur traitement qui ne furent pas justifiées. De tels procédés exercent un effet psychologique déplorable sur mes collaborateurs.

x
x x

Une année de plus s'est écoulée sans que le Ministre de l'Instruction publique ait cru devoir promouvoir au grade de préparateur les apprentis, qui ont terminé leur apprentissage depuis plusieurs années, qui possèdent une grande habileté et de nombreuses connaissances techniques, et parmi lesquels on trouve même un père de famille.

Il y a là une injustice vriante que ces apprentis forcés ne supportent que parce que leurs techniques laborieusement acquises sont spécifiques du seul Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et qu'ils veulent toujours croire en l'équité.

x
x x

Il convient de relater également une affaire qui, s'étendant déjà sur plusieurs années, illustre bien la lenteur, que je crois intentionnelle en l'occurrence, des services ministériels, et l'usage peu serein qu'ils font de la part d'autorité qui leur est dévolue.

Le 30 octobre 1950, par ma lettre n° G. V. /5, je vous faisais remarquer que le traitement de M. G. Van Put, Secrétaire-Administrateur à l'Institut, n'avait pas été fixé conformément à ma proposition et que l'article 7 de l'Arrêté du Régent du 20 juin 1946 n'avait pas été appliqué, ce qui cause un préjudice à mon collaborateur, méritant entre tous.

Il fallut près de six mois et trois rappels pour que réponse soit faite à ma lettre. Encore cette réponse, datée du 27 avril 1951, éludait-elle ma remarque en faisant état de directives reçues, mais non citées, et d'une décision du Premier Ministre, que l'administration ministérielle se gardait bien d'énoncer.

Par ma lettre du 4 mai 1951, n° G. V. /5, je demandai à avoir connaissance de la décision du Premier Ministre, qui semblait être en opposition avec la circulaire des Services du Premier Ministre du 8 septembre 1950, C. D. 32, 50-20.

Plus d'un an et demi allait s'écouler cette fois avant qu'une réponse soit faite. Elle vint le 22 novembre 1952, sous la forme originale d'une insinuation : le Directeur de l'Institut tenterait de créer un régime d'exception en faveur du Secrétaire-administrateur. Point n'y était question d'expliquer pourquoi la circulaire des Services du Premier Ministre n'était pas appliquée dans le cas de mon collaborateur. Faute d'arguments pour justifier sa position, l'administration accusait à tort et à travers.

Par ma lettre du 25 novembre 1952, n° G. V. /5-72/87, je fis remarquer le manque de sérénité de l'administration ministérielle lorsqu'elle traite les questions de personnel et demandai à avoir la certitude qu'il n'y avait pas non plus de régime d'exception en défaveur du Secrétaire-administrateur. Je citais les textes officiels en contradiction avec l'attitude de l'administration et demandais, une fois de plus, à avoir connaissance de la prétendue décision du Premier Ministre.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'administration ministérielle, poussée dans ses derniers retranchements, n'avait pas encore répondu au 31 décembre 1952.

Tel est, résumé en feuilletant le dossier, l'exposé d'une affaire dont la suite, sinon la fin figurera au rapport pour 1953.

x
x x

L'insuffisance du crédit destiné aux publications scientifiques n'a pas permis de publier tous les travaux du personnel et des collaborateurs scientifiques. Au 31 décembre 1952, la liste des publications en suspens s'établissait comme suit :

Bulletins.

Maurice Nickles. - Quelques Lamellibranches du littoral Ouest-africain.
Vittorio Delucchi. - Deux espèces nouvelles de Pachyneuron Walker parasites.

- Erich Uhmann. - Hispinæ aus dem Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. I. Teil, 142 Beitrag zur Kenntnis der Hispinæ Chrysomelidæ Coleoptera.
- Jean Verbeke et Vittorio Delucchi. - *Habrocytus milleri* n. sp., ectoparasite de *Coleophora frischella* L.
- Maurice Pic. - Coléoptères divers nouveaux du Congo belge.
- C. Willemse. - On a collection of Orthoptera from the Solomon islands, chiefly from the Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
- Stephan Breuning. - Nouvelles formes de Lamiaires (Quatrième partie).
- Michio Chujo. - Description d'une espèce nouvelle de *Zeugophora* du Japon (Coleoptera, Chrysomelidæ).
- Ethelwynn Trewawas. - New species of the Cichlid genus *Limnochromis* of Lake Tanganika.

Mémoires.

- Feu W. Conrad et Ludo Van Meel. - Matériaux pour une Monographie de *Trachelomonas* Ehrenberg, C., 1834, *Strombomonas* Deflandre, G., 1930 et *Euglena* Ehrenberg, C., 1832, genre d'Euglénacées.
- Feu W. Conrad et Hubert Kufferath. - Recherches sur les eaux saumâtres de Lilloo. II partie descriptive, algues et protistes, considérations écologiques.
- K. L. Alvin. - Three Abietaceous cones from the Wealden of Belgium.
- Tom H. Harris. - Conifers of the Taxodiaceæ from the the Wealden formation of Belgium.
- Charles Deleers. - Sur une application de la statistique mathématique à la détermination des caractéristiques géométriques des coquilles de Lamellibranches (Première partie).
- F. Evens. - Dispersion géographique des Glossines au Congo belge.
- N. C. E. Miller. - New Genera and Species of Reduvidæ (Hemiptera) in the British Museum (Natural History).

x
x x

Ma lettre du 18 décembre 1951, n° E. 1/4524 a attiré l'attention sur l'intérêt particulier et la grande valeur de la collection de Staphylins formée par le spécialiste Max Bernhauer, de Vienne. Elle exposait la signification de cette collection pour l'Institut, pour la Belgique et pour le Congo belge.

Ce n'est que le 3 mars 1952, par votre lettre Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 2305, que vous m'avez marqué votre accord de principe pour l'achat de cette collection, en spécifiant bien qu'il ne pouvait être question d'introduire pour autant

une demande de crédit supplémentaire. A ce moment, cette collection avait été vendue, acquise par le Field Museum de Chicago. Ainsi par sa lenteur, l'administration centrale a causé un tort irréparable à la Science en Belgique et au Congo belge.

Ce fait illustre les effets néfastes d'une insuffisance d'autonomie de l'Institut et l'inaptitude de l'administration centrale à intervenir dans les problèmes à caractère scientifique.

x
x x

Par ma lettre du 18 septembre 1951, n° 1010/1764, j'ai demandé de prier M. le Ministre des Travaux publics de faire construire d'urgence un baraquement destiné à protéger trois squelettes de baleines.

Les travaux n'ayant pas été commencés d'urgence et le gel menaçant, je vous fis savoir qu'afin d'éviter la destruction de ce matériel scientifique, j'avais fait construire rapidement avec les moyens dont je disposais. Je me conformais ainsi aux instructions contenues dans votre lettre du 8 janvier 1951, Cabinet du Ministre 2/. Il me fut répondu sous la signature de M. le Directeur Legrand, qu'il ne m'appartenait pas de faire construire l'abri nécessaire sans l'intervention du Ministère des Travaux publics, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas lieu d'éviter la destruction de cette fraction du patrimoine. Aussi la contradiction fut relevée entre les instructions de la lettre du 8 janvier 1951, Cabinet du Ministre 2/ et l'observation formulée au nom du Ministre par un fonctionnaire de l'administration. M. le Directeur Legrand, remarque ne tenant pas compte de plusieurs articles du code. Je demandai que soient fixées avec précision quelles directives devaient être suivies, celles signées par le Ministre ou celles signées en son nom par un fonctionnaire. Au 31 décembre 1952, il n'avait pas été communiqué quelles étaient les instructions maintenues, ni quelles étaient celles qui étaient retirées. De la sorte, il se trouve des instructions pour blâmer toute attitude du Directeur de l'Institut.

La réponse ne viendra jamais, l'administration ayant adopté de ne jamais répondre aux questions embarrassantes, se fiant à un hasard heureux pour échapper aux sanctions judiciaires que pourraient un jour lui valoir son incompétence ou sa légèreté.

x
x x

Une année de plus s'est écoulée sans que soient régularisés les traitements de mes éminents collaborateurs MM. les Assistants L. Van Meel et A. Janssens dont la renomméescientifique s'étend loin au delà des frontières du pays.

x
x x

Il convient de reproduire, une fois de plus un passage du rapport pour 1950 : "Quelque ridicule que la chose puisse paraître, en dépit de mes interventions répétées, aucun emploi de chauffeur d'auto n'était encore prévu au tableau du personnel au 31 décembre, alors que l'Institut dispose, depuis 1949, d'une camionnette achetée au moyen d'un crédit régulièrement voté par les Chambres".

x
x x

Depuis quelque deux ans, les arrêtés et les lettres de désignation ou de promotion du personnel portent, ne varietur, la mention : "Son traitement sera fixé ultérieurement". Mes collaborateurs se demandent en vain à quel traitement ils ont droit et leur appréhension est d'autant plus grande que, périodiquement, des retenues sont opérées sur certains traitements. Le lien contractuel entre l'Etat et son personnel a pris un caractère inattendu au XXe Siècle : le personnel connaît ses devoirs, il ne connaît plus tous ses droits, notamment sa rémunération,

x
x x

La définition de la responsabilité de personnes engagées sans rétribution, au service de l'Etat, a été demandée à l'Administration qui s'est révélée incapable de fournir cette définition. Il s'agit notamment des femmes concierges dont le rôle peut être singulièrement chargé de responsabilités.

x
x x

Les rapports pour 1950 et 1951 exposent l'histoire de la commande de plateaux-caisses confiée à la firme E. Blérot, de Braine l'Alleud.

En 1952, M. E. Blérot continua donc à achever l'exécution de son contrat avec une lenteur que tolérait la clémence de l'administration ministérielle. Les derniers plateaux-caisses furent fournis le 21 mars 1952. Les clauses du cahier des charges n'étant pas respectées, les factures furent visées sous réserve par le Directeur de l'Institut et transmises au Ministère de l'Instruction publique, conformément aux instructions de celui-ci. Au 31 décembre 1952, l'Institut n'avait pas encore reçu avis de la liquidation de toutes les créances. La suite, sinon la fin, de l'aventure figurera au rapport pour 1953.

On oublie trop souvent qu'il n'y a pas de secret et que les protégés sont les premiers à se vanter de leurs protections.

x
x x

Aux pages 40 et 41 du rapport pour 1950, aux pages 56, 57 et 58 du rapport pour 1951, il est exposé les innovations en matière de soumissions et plus particulièrement d'adjudications de travaux d'ébénisterie relatifs au matériel de conservation. Les incorrections commises à ce propos et leurs conséquences au point de vue de la conservation des collections et de la santé du personnel méritent de retenir l'attention. Elles furent poursuivies en 1952.

Le 29 février 1952, par sa lettre n° 62/2920, le Directeur de l'Institut soumit à l'approbation du Ministre de l'Instruction publique un projet de cahier des charges en vue de la fourniture de mille cinq cents plateaux-caisses.

En raison des graves difficultés éprouvées et des pertes considérables subies à la suite des adjudications publiques de ces dernières années, le Directeur de l'Institut proposait d'en revenir à l'appel restreint conformément à ce qui s'était toujours fait avant 1950.

Le 2 mai 1952, l'administration n'ayant pas donné de suite à cette affaire, un rappel fut adressé, sous le n° 62/3427, signalant la paralysie que causait cette carence et le gaspillage qu'elle provoquait. Il évoquait en même temps les intoxications déplorées parmi le personnel de l'Institut.

Le 13 mai 1952, sous le n° 62/3427, un nouveau rappel fut adressé à l'administration ministérielle.

Ce n'est que le 5 juin 1952 que le cahier de charges fut retourné approuvé. Le texte en était profondément modifié sans que la moindre explication en fut donnée au Directeur de l'Institut. Il était recouru à l'adjudication publique pure et simple et la rédaction de la partie technique était modifiée à tel point que les services de l'Institut ne purent répondre aux demandes d'explications des entrepreneurs qui ne comprenaient pas non plus.

Le Directeur de l'Institut demanda à l'administration centrale de lui donner la signification exacte de certaines de ces modifications et fit des réserves au sujet des modifications du texte. Au 31 décembre 1952, l'administration ministérielle n'avait pas encore donné ces précisions indispensables à une réception correcte de la fourniture.

Le plus bas soumissionnaire fut la firme Hautvenne Frères, qui lors d'une adjudication précédente, n'avait pas respecté les clauses du cahier de charges. Le Ministre de l'Instruction publique chargea l'Institut d'une enquête ingrate en vue de garantir les intérêts de l'Etat. Lors de cette enquête MM. Hautvenne Frères déclarèrent ne pouvoir respecter tous les délais fixés par le cahier de charges. Cette situation mit le Directeur de l'Institut dans l'obligation de proposer de ne pas confier le travail à la firme Hautvenne Frères.

Une fois de plus prenant le contrepied de la proposition du Directeur de l'Institut, le Ministre de l'Instruction publique chargea la firme Hautvenne Frères de la fourniture.

Dès le 22 juillet 1952, les adjudicataires faisaient part de ce qu'ils ne pourraient pas respecter leurs délais et donnaient leurs conventions, qu'ils furent d'ailleurs fort loin de respecter dans la suite. Ils ne respectèrent pas non plus les délais relatifs aux formalités administratives.

Le 4 août 1952, le Ministre de l'Instruction publique décida alors de prolonger le délai imparti à l'exécution de la série d'essai sous réserve que la date extrême de la livraison ne serait pas retardée.

A propos d'une question à caractère comptable, il fut répondu au Directeur de l'Institut que l'expert ne serait pas rétribué. L'importance de la question n'échappera à personne pas plus que la légèreté de la réponse.

Le 27 octobre 1952, l'administration revenait sur sa décision du 4 août 1952 et décidait que les adjudicataires ne pouvaient obtenir une prolongation du délai prévu par le cahier de charges. Or, le délai prévu pour l'exécution de la série d'essai était clos depuis plus de deux mois. Il ne fut cependant point question de sanctions, ni pour l'adjudicataire défaillant, ni pour les fonctionnaires qui toléraient ainsi un préjudice grave à l'Institut tout en permettant l'exécution fantaisiste du cahier de charges.

Le temps passant, survint le 31 décembre, date à laquelle la série d'essai elle-même n'avait pas été déposée. L'année s'était écoulée sans qu'un seul plateau-caisse ait été fourni à l'Institut. Il serait difficile de chiffrer avec précision la perte qu'a subie la chose publique du fait de cette carence mais on peut affirmer qu'elle est très importante. De plus, la bienveillance de l'Administration ministérielle pour l'entrepreneur défaillant avait causé un préjudice irréparable au personnel scientifique entravé dans ses tâches.

La suite, sinon la fin de cette affaire, sera reprise dans le rapport pour 1953.

x

x x

Il convient de rappeler aussi une autre affaire ayant causé préjudice à l'Institut en raison des entraves créées par l'administration ministérielle.

Le 24 avril 1952, le Directeur de l'Institut soumettait au visa préalable une commande de caisses entomologiques pour un montant de Frs. 97.500,00. Le dossier était accompagné d'un appel à la concurrence au vœu de la loi.

Le visa n'étant pas retourné, un rappel fut adressé le 14 mai 1952. Par une lettre du 15 mai 1952, l'administration ministérielle rappelait sans raison que les commandes de l'année devaient être groupées et s'inquiétait de connaître les raisons pour lesquelles un appel de prix n'avait pas été fait à la firme Hautvenne. Parmi les nombreuses firmes de la place auxquelles l'appel n'avait pas été lancé, cette firme était la seule retenue par l'administration ministérielle. Or, celle-ci n'avait pu respecter ses engagements lors d'une adjudication précédente. Il fut répondu que le dossier était normalement établi.

Le 3 juin 1952, l'administration fit savoir au nom du Ministre qu'elle était disposée à faire une adjudication. Le Directeur de l'Institut fit les remarques qui s'imposaient et demanda la fourniture urgente des moyens de conservation.

Perdant tout contrôle d'elle-même, par une lettre du 23 juillet 1952, l'administration ministérielle accusa le Directeur de l'Institut de vouloir "se soustraire aux prescriptions en matière d'adjudications" et de "vouloir toujours confier les commandes à une firme dont les prix "sont sensiblement supérieurs à ceux des firmes concurrentes". Par sa réponse du 29 juillet 1952, le Directeur de l'Institut fit un sort aux allégations de l'administration ministérielle, stigmatisa certaines affirmations gratuites et mensongères et rétablit la vérité en se basant sur les dossiers.

Par sa lettre du 10 octobre 1952, M. P. Harmel, Ministre de l'Instruction publique confirmait l'opinion de l'administration ministérielle au sujet des prix exagérés.

Un projet de cahier de charges fut adressé le 16 octobre 1952 à l'administration ministérielle.

L'ouverture des soumissions eut lieu le 22 décembre 1952. Un hasard cruel amena à désigner comme adjudicataire la firme même qui avait été proposée par le Directeur de l'Institut huit mois plus tôt. Cette nouvelle situation faisait un sort aux accusations de l'administration ministérielle.

L'année s'était écoulée sans qu'une seule caisse entomologique ait été fournie à l'Institut.

x
x x

Le rapport pour 1951, pages 58 et 59, expose l'avancement des études entreprises pour la réforme des Universités de l'Etat et des grandes institutions scientifiques. Ainsi que le Directeur général de l'Administration de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen siégeant à la Commission ad hoc, instituée le 8 février 1951, l'avait annoncé en séance, contrairement à la décision du Ministre de l'Instruction publique, on ne s'occuperait pas des grandes institutions scientifiques. Celles-ci continueront à s'enliser sous la pression accrue du personnel administratif.

Cette situation a donné lieu à un échange de lettres transcrites ci-après :

"Bruxelles, le 12 avril 1952".

"020/3329"

"Monsieur le Ministre",

"Le 8 février 1951, vous avez institué une commission chargée de l'étude du statut des universités de l'Etat et de certains établissements scientifiques. Vous m'avez fait la confiance de m'appeler à en faire partie. Les deux premières séances de cette commission furent tenues le 22 février de la même année".

"Au début de la deuxième séance, après avoir suivi les travaux de la première, j'ai été amené à faire une déclaration. J'ai dit que les débats s'orientaient de telle manière que la Commission perdait son temps et trahissait les espérances du Ministre de l'Instruction publique en s'attachant à la discussion de problèmes secondaires, les questions de principe restant dans l'ombre. Avec mon collègue, M. le Directeur

"de l'Observatoire royal, j'ai annoncé l'intention de ne pas intervenir dans la discussion des problèmes relatifs aux Universités. Le Président de la commission a alors insisté pour que je revienne sur cette résolution".

"Le projet de loi issu des discussions de la commission confirme toutes mes prévisions, qui se réalisèrent peu à peu à chacune des séances auxquelles il m'a été possible d'assister ou dont j'ai examiné les procès-verbaux, notamment l'intention d'une partie des membres d'exclure les institutions scientifiques du bénéfice de quelques dispositions progressives".

"En ce qui concerne plus particulièrement le projet de loi relatif aux Universités de l'Etat, je tiens à souligner que je suis étranger à son élaboration et que je m'en désolidarise complètement".

"Ce projet, s'il est adopté perpétuera les difficultés dans lesquelles se débat l'enseignement supérieur et le maintiendra à un niveau qui, relativement à celui des autres nations, accentuera encore la perte de vitesse qui entraîne la Belgique tout entière".

"Les positions dirigeantes que j'occupe dans diverses institutions scientifiques du pays et de la colonie me donne malheureusement l'occasion de relever les dangereuses carences de celles-ci, issues de l'état de l'enseignement universitaire. La nette vision de leurs conséquences pour l'avenir du pays m'impose de verser l'expression de mon opinion au dossier."

"Le Directeur de l'Institut",
(s) V. Van Straelen.

"Ministère de l'Instruction publique"

"Cabinet du Ministre"

n° 2

"Bruxelles, le 10 mai 1952".

"Monsieur le Directeur",

"Objet : Statut des universités de l'Etat et des établissements scientifiques".

"Votre lettre du 11 avril 1952, n° 020/3329. E. B., m'est bien parvenue, et son contenu a retenu toute mon attention".

"Je prends acte de l'opinion que vous émettez à l'égard du projet de loi relatif au statut des universités de l'Etat. Je regrette que ce texte n'ait pas l'heur de rencontrer votre agrément. Il me paraît, dans les circonstances actuelles, constituer cependant un progrès certain sur la législation en vigueur. Au surplus, j'ai eu la satisfaction de noter qu'il rencontrait l'accord des autorités académiques à l'avis desquelles il a été soumis".

"Je tiens enfin à souligner qu'il n'est nullement question, dans mon esprit, d'abandonner l'idée de faire bénéficier de mesures analogues, mais adaptées à des nécessités particulières, les établissements scientifiques".

"Je donne des instructions pour que l'étude de ces mesures soit reprise à bref délai, avec la collaboration des chefs des institutions intéressées".

"Le Ministre",
(s) P. Harmel.

Le 31 décembre 1952, les instructions annoncées au dernier ali-
néa de la lettre du 10 mai restaient toujours sans suite.

Le 1er octobre 1927, le roi Albert disait à Seraing : "Il y a, en
Belgique, une véritable crise des institutions scientifiques et des labo-
ratoires".

Elle ne prendra pas bientôt fin et s'est relativement étendue.

x
x x

Le 8 février 1952, le Directeur de l'Institut a reçu la lettre sui-
vante, pourvue de la mention "Personnelle" quoique se rapportant exclu-
sivement à des questions de service.

"Ministère de l'Instruction publique"

"Cabinet du Ministre"

2/

"Bruxelles, le 7 février 1952".

"Personnelle"

"Monsieur le Directeur",

"Je viens d'être saisi par l'Administration de l'Enseignement
supérieur et des Sciences d'une nouvelle et importante série de dos-
siers contenant divers échanges de correspondances avec votre Insti-
tut. Je relève notamment les affaires suivantes :

"- Réunion du 7 novembre 1951 : dépêche de l'Administration de
l'E. S. S., 2e section, n° 2271"-

"- Relations directes avec les chefs d'établissements d'enseigne-
ment : dépêche Direction générale de l'E. S. S., 2ème Section, n° 2286"-

"- Construction d'un baraquement - Protection des collections :
dépêche de la Direction générale de l'E. S. S., n° 2163/S -"

"- Relations du Ministère des Travaux publics avec des membres
du personnel de l'Institut : dépêche de l'Administration de l'E. S. S.,
2e Section, n° 1670 A -"

"- Cloisonnement et parachèvement du niveau + 2.50 et ventila-
tion hottes et locaux : dépêche Direction générale de l'E. S. S., 2e sec-
tion -"

"- Dépôt d'alcool et d'éther : dépêche Direction générale de
l'E. S. S., 2e section, n° 2297 -"

"- Parafoudres : dépêche Direction générale de l'E. S. S., 2e sec-
tion, n° 2105".

"Ces correspondances, ainsi que l'attitude que vous avez prise
à diverses occasions à l'égard de fonctionnaires du département me
forcent à constater que vous interprêtez systématiquement toutes les
interventions de l'Administration centrale, comme autant d'actes mal-
veillants inspirés du désir de nuire à votre Institut".

"Je tiens à vous dire que je ne puis admettre cette position.
Sans doute est-il compréhensible que, dans le cours des relations entre
services se produisent occasionnellement des malentendus. Il incombe
à chacune des parties en cause de mettre tout en œuvre pour les dissi-
per dans le souci des intérêts supérieurs dont elles ont la garde. Je

"retire de l'examen de ces nombreux dossiers l'impression décevante
"que la direction de l'Institut de Sciences naturelles s'ingénie au con-
"traire à envenimer et à compliquer la situation".

"Je ne veux en aucune manière défendre l'idée que la machine
"administrative fonctionne parfaitement. J'en connais tout autant que vous
"les défauts et les lenteurs. Mais je me refuse à accepter les accusa-
"tions de sabotage que vous avez articulées à diverses reprises contre
le département. Je constate que votre attitude systématique n'aboutit
"qu'à embouteiller les services de l'enseignement supérieur et des sci-
"ences et à créer chez leurs titulaires un découragement justifié. Au de-
"meurant, je suis frappé de constater que l'Institut royal des Sciences
"naturelles est le seul établissement scientifique qui entretienne avec le
"département des relations aussi difficiles et aussi pénibles. Avec tous
"les autres établissements scientifiques ces relations se déroulent dans
"une atmosphère de collaboration. Leurs chefs se trouvent placés devant
"les mêmes difficultés que vous, mais parviennent, grâce à leur attitu-
"de de confiance envers l'administration centrale, à tirer le maximum
"de rendement d'un appareil administratif, dont vous n'êtes pas le seul
"à déplorer la lourdeur".

"Au cours d'une audience que je vous ai accordée, l'année der-
"nière, je vous ai dit que je partageais vos soucis de chef responsable
"d'une de nos grandes institutions scientifiques, mais que je ne pouvais
"admettre que des difficultés, quelles qu'elles soient, puissent se traduire
"par des échanges de correspondances acerbes et par un état de guerre
"larvée, entretenu à plaisir. Je vous ai dit mon désir formel de voir les
"rapports entre vos services et l'administration centrale se rétablir sur
"le plan de la courtoisie et de l'aménité".

"Je constate à regret que mon intervention a été inefficace".

"Je vous adresse un dernier et pressant appel en ce sens".

"Si cet appel devait se heurter de nouveau à l'incompréhension,
"je me verrais forcé d'en tirer les conclusions qui s'imposent."

"Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
"considération distinguée."

"Le Ministre".

(s) P. Harmel.

Cette lettre a donné lieu à la réponse suivante :

"Bruxelles, le 11 février 1952".

"061/1698"

"Monsieur le Ministre".

"J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du
"7 février, Cabinet du Ministre, sans numéro d'indicateur, MV/26-2/
"annotée Personnelle".

"Cette lettre, qui intéresse seulement l'administration de l'Insti-
"tut royal des Sciences naturelles de Belgique, a été inscrite à l'indica-
"teur général de la correspondance de cet établissement à la date du 9
février, sous le n° 0.61/2698. Elle a été portée à la connaissance de
"Messieurs les Chefs de service et transmise à Monsieur le Président
"du Conseil de Surveillance pour l'information de ce Collège. Une photo-
"copie de cette lettre a été déposée dans le dossier de chacune des affai-
"res qui y sont citées."

"Il a été pris bonne note de votre jugement favorable sur la manière dont les affaires sont traitées par l'administration ministérielle ainsi que de votre jugement sévère sur les procédés de la Direction de cet Institut. L'annonce des sanctions que vous comptez prendre à l'égard du Directeur de l'Institut si vos ordres n'étaient pas observés, a été particulièrement retenue. Ces ordres seront scrupuleusement respectés dans la mesure où le permettent les lois et les arrêtés organiques".

"Il me faut cependant attirer une nouvelle fois votre attention sur ma lettre du 16 janvier 1951, n° 0.61/101, rappelée successivement les 16 février 1951, n° 061/333; 16 mars 1951, n° 0.61/544; 16 avril 1951, n° 0.61/760; 16 mai 1951, n° 0.61/960; 16 juin 1951, n° 0.61/1127; 6 août 1951, n° 0.61/1463; 6 septembre 1951, n° 0.61/1675; 6 octobre 1951, n° 0.61/1861; 6 novembre 1951, n° 0.61/2046; 6 décembre 1951, n° 0.61/2262 et 21 janvier 1952, n° 0.61/2545 et restée jusqu'aujourd'hui sans réponse".

"Le Directeur de l'Institut",
(s) V. Van Straelen.

x
x x

Les installations d'élevage entomologique, demandées depuis 1927, dont le gros œuvre est terminé depuis 1938, ne sont pas encore en état de fonctionner.

x
x x

Le laboratoire de chimie de l'Institut est toujours sans titulaire depuis 1948. La situation est certainement unique parmi les établissements analogues des pays civilisés.

o
o o

Chapitre XI. - LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE.

Par arrêté royal du 8 février 1952, n° 1349, la démission offerte par M. F. Demanet, membre de la Commission administrative du Patrimoine a été acceptée. Le même arrêté royal désigne, en remplacement de M. F. Demanet, M. E. Leloup, Directeur de laboratoire, Chef de la Section des Invertébrés récents à l'Institut royal des Sciences naturelles.

Un arrêté royal du 4 janvier 1952 n° 1349 renouvelle, pour un terme de trois ans prenant cours le 1er janvier 1952 le mandat de MM. C. Liégeois et F. Perot, membres de la Commission administrative du Patrimoine.

La Commission se compose donc actuellement comme suit :

- | | |
|----------------------|-------------------|
| MM. V. Van Straelen, | Président, |
| G. Blaise, | Vice-Président, |
| L. De Keyser, | Membre, |
| baron R. Gendebien, | Membre, |
| E. Leloup | Membre-Trésorier, |
| C. Liégeois, | Membre, |
| F. Perot | Membre. |
| | |
| J. Guillaume, | Secrétaire. |

Elle s'est réunie les 13 mars et 8 décembre 1952.

L'activité de la Commission administrative du Patrimoine est concrétisée par les différentes publications dont la liste suit :

- 4 janvier, 7 avril, 28 juillet et 19 novembre : "Le Gerfaut", fasc. I, II III et IV.
- 22 février : R. Verheyen : "Les Anatidés de Belgique", 5ème édition.
- 20 mars : L. Fage "Cumacés" et A. Capart "Crustacés Décapodes, Brachyures". - Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud (1948-1949); vol. III, fasc. I.
- 4 avril : M. Poll : "Poissons - I. - Généralités. II. - Sélaciens et Chimères". - Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique sud (1948-1949), vol. IV, fasc. I.
- 10 avril : R. Verheyen : "De Eendvogels van België", 4ème édition.
- 2 juillet : E. Leloup : "Faune de Belgique - Coelentérés".
- 26 juillet : W. Adam : "Céphalopodes". - Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud (1948-1949), vol. III, fasc. III.
- 8 décembre : E. Leloup : "Avant-propos".
- A. Capart : "Le milieu géographique et géophysique".
- J. Kufferath : "Le milieu biochimique".
- L. Van Meel : "Le milieu végétal".
- E. Leloup : "Les Invertébrés".
- M. Poll : "Les Vertébrés".

Exploration hydrobiologique du lac Tanganika (1946-1947) vol. I.

Les séries de cartes-vues à caractère didactique sont sorties de presse aux dates suivantes :

- 7 janvier : "Insectes de Belgique - Lépidoptères Hétérocères" 1ère série.
- 31 mars : "Mammifères de Belgique" 7ème série.
- 26 août : "Insectes de Belgique - Collection systématique - Lépidoptères Rhopalocères" 2ème série.

13 novembre : "Insectes de Belgique - Collection systématique Lépidoptères Rhopalocères" 3ème série.

Le nombre de cartes-vues vendues s'élève à 173.161 exemplaires contre 229.356 pour l'année 1951.

La Commission administrative du Patrimoine a participé à des expositions organisées à Bruxelles, Saventhem, Hoeilaert, Courtrai, Spa et Cortenberg.

A la demande de M. le Ministre des Colonies elle a accepté d'organiser l'exploration des lacs Edouard, Albert et Kivu, au Congo belge, au Ruanda-Urundi et en Uganda. Les travaux ont commencé dès le début du mois de décembre 1952, soit environ six semaines après que le personnel d'exploration se fut embarqué à Anvers. Les autorités britanniques ont accordé leur plein appui aux opérations qui doivent se dérouler sur leurs territoires.

Les collections ont continué de s'accroître.

Le bilan s'élève à Frs. 5.137.738,45 contre Frs. 3.726.154,05 en 1951.

o
o o

Chapitre XII. - L'ASSOCIATION POUR L'ETUDE DE LA PALEONTOLOGIE ET DE LA STRATIGRAPHIE HOUILLERES.

L'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères a poursuivi, au cours de l'exercice sous revue, le neuvième depuis la création de cet organisme, l'étude des districts de la Campine, de Liège, de Charleroi et de Mons.

Comme au cours des années précédentes, la majorité des sociétés charbonnières du pays, la S. A. d'Ougrée-Marihaye, les sociétés du Groupe Brufina-Cofinindus ont apporté à l'Association tout l'appui financier qui lui a permis de poursuivre les recherches qu'elle a entreprises.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays exploitant des gisements houillers, les instances officielles intéressées font preuve d'une indifférence totale vis-à-vis des études poursuivies par l'Association. Alors que les gouvernements des pays voisins consacrent à l'étude de leurs bassins houillers des subsides de plus en plus importants, les dirigeants de la Belgique se désintéressent de l'étude du sous-sol de notre pays, dont le charbon est une des principales richesses.

Les études poursuivies durant l'année 1952 ont donné lieu aux publications suivantes :

- W. Van Leckwijck, F. Demanet, Y. Willière et H. Chaudoir : "Etude géologique du gisement houiller d'Andenne-Huy. Le Namurien dans le Bassin d'Andenne".
- Ch. Deleers et A. Pastiels : "Contribution à l'étude biométrique de Lingula mytilloides Sowerby du Westphalien de la Belgique".
- D. Laurentiaux : "Découverte d'un Homoptère prosoleïde dans le Namurien Belge".
- H. Chaudoir, L. Lambrechts, A. Pastiels et Y. Willière : "Etude géologique du bassin houiller de Liège. La concession Espérance, Violette et Wandre".

Le personnel scientifique de l'Association se compose de MM. W. Van Leckwijck, Ingénieur des Mines, A. Pastiels, Docteur en Sciences, H. Chaudoir, Ingénieur des Mines, Mme. Y. Willière, Docteur en Sciences et de M. Ch. Ancion, Ingénieur des Mines et Ingénieur géologue, ce dernier mis gracieusement à la disposition de l'Association par M. le comte de Launoit, président de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie.

L'Association s'est également assuré la collaboration de MM. J. Scheere, A. Biot, L. Lambrecht et d'un personnel technique.

Chapitre XIII. - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE.

Le Conseil de Surveillance a eu le regret de perdre deux de ses membres :

M. N. Ensich, décédé le 2 juillet 1952;

M. L. Solvay, décédé le 21 octobre 1952.

Le mandat de M. L. Solvay avait été renouvelé pour un terme de cinq ans, prenant cours le 1er janvier 1952, par arrêté royal n° 1348 du 19 décembre 1951.

Le Conseil de Surveillance se composait donc au 31 décembre 1952 de

MM. le baron A. L'Heureux,	Président,
L. Dekeyser,	Membre-Secrétaire,
V. Larock,	Membre.

Le 31 décembre 1952 venait à expiration le mandat de M. le baron A. L'Heureux, Président du Conseil. Ce mandat n'ayant pas été renouvelé, le Conseil de Surveillance se trouvait dans l'impossibilité d'assumer son rôle dès le début de l'année 1953. En effet, il était réduit à deux membres : MM. L. Dekeyser et V. Larock. En vertu de l'article 4 du Règlement d'ordre, il ne pouvait plus siéger valablement.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni aux dates suivantes : 9 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 18 juin, 9 juillet, 10 septembre, 12 novembre et 10 décembre 1952.

Ce Collège a, comme les années précédentes, manifesté le plus grand intérêt aux diverses activités de l'Institut.

o
o o

Chapitre XIV. - LE "ZEEWETENSCHAPPELIJK INSTITUUT" ou "L'INSTITUT DES ETUDES MARITIMES."

Au cours de l'année 1952, les deux apprentis-préparateurs ont été appelés à accomplir leurs obligations militaires. Une décision du Conseil d'Administration de l'Institut des Etudes maritimes les a remplacés par deux apprentis-temporaires.

Aucune autre modification n'est intervenue dans le personnel de l'Institut.

Il a été fait appel au concours de deux collaborateurs scientifiques :

M. S. Lefevère, pour la pêche et la biologie générale.

M. L. Van Meel, pour l'étude du plancton et la chimie.

Aucun changement n'est à signaler en ce qui concerne les locaux et le mobilier.

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a continué à intervenir dans l'équipement scientifique.

Les publications et documents qui se trouvaient en dépôt à l'Institut royal des Sciences naturelles ont été retournés à Ostende. Les échanges de publications avec des institutions allemandes ont été repris.

Comme au cours des années précédentes, le personnel de l'Institut des Etudes maritimes a continué les recherches relatives à la biologie du hareng. Les essais de marquage ont également été poursuivis suivant le vœu exprimé par M. le Ministre des Communications.

Lorsque le bateau de recherche "Hinders" était disponible, il a été procédé à des pêches expérimentales de la crevette ainsi qu'à des expériences sur les poissons vivant dans les eaux côtières belges.

Les échantillons d'eau et de plancton recueillis par le personnel de l'Institut des Etudes maritimes et du bateau-phare "West-Hinder" ont fait l'objet d'analyses chimiques conduites sous la direction de M. L. Van Meel, Assistant à l'Institut royal des Sciences naturelles. Les résultats de ces analyses ont été transmis au Fisheries Laboratory, à Lowestoft, qui a été chargé par le Conseil international pour l'Exploration de la Mer d'établir mensuellement les cartes relatives à la salinité et à la température à la surface de l'eau ainsi que des vents en mer du Nord.

Des échantillons d'eau et de plancton ont également été prélevés à bord du garde-pêche "Lieutenant Victor Billiet" et du navire de recherches "Hinders" au cours des sorties qu'ils ont effectuées.

Conformément aux décisions prises à Paris en février 1951, les recherches sur le copépode parasite de la moule Mytilicola intestinalis Steuer, ont été poursuivies.

Des statistiques déterminant les quantités de poissons capturés à hauteur de la côte belge ont été établies.

M. le Directeur de laboratoire E. Leloup a visité des institutions scientifiques à Hambourg.

Délégué par M. le Ministre des Communications, il a, accompagné de son adjoint technique, M. Ch. Gilis désigné comme expert, assisté à Copenhague, à la 40ème Assemblée du Conseil international pour l'Exploration de la Mer.

Les travaux suivants ont été publiés :

A) E. Leloup :

Contributions à l'étude de la faune belge.

- 1) XIX. Observations sur la crevette grise au large de la côte belge en 1949. (Bull. Inst. r. Sc. nat. Belg. T. XXVIII, n° 1)
- 2) XX. Observations sur des poissons marins en 1950 (Ibidem, n° 40).
- 3) Coelentérés de la Faune belge.
- 4) Summary of the activities of the participating countries during the period 1927-1952. - Belgique. (Rapports et Procès-verbaux des réunions, vol. CXXXII, Conseil international pour l'Exploration de la Mer).

B) E. Leloup et S. Lefevère :

Sur la présence dans les eaux de la côte belge du Cirripède *Elminius modestus* Darwin, 1854, du copépode parasite *Mytilicola intestinalis* Steuer, 1902 et du Polychète *Merceriella enigmatica* Fauvel 1922 (Bull. Ins. r. Sc. nat. Belg. T. XXVIII, n° 48).

C) Ch. Gilis :

- 1) De Garnalenvisserij op de Belgische Kust : Haar evolutie in de loop van de jaren 1935-1951 en haar invloed op de Garnastapel. (Mémoires de l'Institut des Etudes maritimes, n° 8).
- 2) Voortgezette observaties over de Visserij en de Biologie van de jaarlijkse Haringconcentraties door de Belgische Haringtreilers in de Noordzee uitgebaat :
 - A. Volle Haringconcentraties 1951.
 - B. IJle Haringconcentraties 1951-1952.



TABLEAU DES LIEUX EXPLORÉS.

1. - Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

<u>Flandre occidentale.</u>	Brée
Coxyde	Opitter
Proven	Gruitrode
Poperinghe	Le Bolderberg
Zonnebeke	<u>Brabant.</u>
<u>Flandre orientale.</u>	Nivelles
Sottegem	Neerheyllissem
Gand	<u>Hainaut.</u>
Uitbergen	Les Deux Acren
Oosterzele	Neufvilles
<u>Anvers.</u>	Tournai
Anvers (Kruisschans)	Soignies
<u>Limbourg.</u>	Waudrez
Tongres	<u>Namur.</u>
Bassenge	Fosse
Heers-Gossoncourt	Namur
Kerniel	Goyet
Looz	Onoz-Spy
Grand-Looz	Achet
Hendrieken	<u>Luxembourg;</u>
Kuttehoven	Villance

2. - Section des Vertébrés récents.

<u>Flandre occidentale.</u>	Kanne
Nieuport	Eben-Emael
La Panne	<u>Brabant.</u>
Furnes	Everberg
Wulveringem	Forêt de Soignes
Gistel	<u>Hainaut.</u>
Oudenburg	Mignault
Courtrai	Mariemont
Le Zoute-Ostende	Momignies
<u>Anvers.</u>	<u>Liège.</u>
Anvers	Engis
Berendrecht	<u>Namur.</u>
Lichtaart	Marche-les-Dames
Kalmthout	Yvoir
<u>Limbourg.</u>	Anseremme
Petit-Lanaye	<u>Luxembourg.</u>
	Torgny.

3. - Section des Invertébrés récents.

<u>Flandre occidentale.</u>	<u>Liège.</u>
Ostende et toutes les localités du littoral	La Calamine
<u>Anvers.</u>	Noville-Taviers
Lilloo	Comblain-au-Pont
Liefkenshoek	Welkenraedt
Zandvliet	Stavelot
<u>Brabant.</u>	Colonster-Tilff
Grimbergen	Sauheid
	Angleur
	Chertal

4. - Section d'Entomologie.Flandre occidentale.

Ostende

Blankenberghe

Flandre orientale.

Melle

Anvers.

Vieux-Turnhout

Kalmthout

Brabant.

Forêt de Soignes

Forêt de Meerdael

Everberg

Hainaut.

Chimay

Virelles

Buzet

Liège.

Hockai

Manderfeld

Ombret

Yernée

Visé (Mont St. Pierre)

Baraque Fraiture

Eupen

Losheimergraben

Namur.

Furfooz

Floreffe

Bohan

Couvin

Membre

Gedinne

Luxembourg.

Vielsam

Marche

Mirwart

Marbehan

5. - Section des Vertébrés fossiles.Flandre orientale.

Renaix

Oosterzele

Gand

Anvers.

Anvers

Terhagen

Limbourg.

Brée

Le Bolderberg

Brabant.

Woluwe-Saint-Lambert

Woluwe-Saint-Pierre

Dormaal

Orp-le-Grand

Hoegaarden

Opheyliсем

Hainaut.

Tournai

Mons

Erquelinnes

Ville-Pommeroeul

Chercq

St. Maur

Soignies

Namur.

Goyet

6. - Section des Invertébrés primaires.Hainaut.

Landelies

Presles

Allain

Pont-à-Rieu

Gaurain-Ramecroix

Soignies

Tournai

Liège.

Richelle-Argenteau

Comblain-au-Pont

Namur.

Spy

Warnant-Hastière

Biron

Gendron-Celles

Luxembourg.

Barvaux

7. - Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

<u>Anvers.</u>	<u>Brabant.</u>
Oorderen-Kruisschans	Nivelles
<u>Limbourg.</u>	<u>Namur.</u>
Kerniel	Goyet
Kuttehoven	Spy
Looz	<u>Luxembourg.</u>
	Villance

8. - Section de Paléobotanique.

<u>Flandre occidentale.</u>	Frameries
Oostkerke Loo	Neufvilles
Nieuw Kapelle	Thuin
Pervyze	Nalines
St. Pieters Kapelle	<u>Liège.</u>
Slype	Ben-Ahin
Oostduinkerke	Clavier
Steenkerke	Lontzen
Moerkerke	Pepinster
<u>Flandre orientale.</u>	<u>Namur.</u>
Gand	Maizeret
Melle	Oret
<u>Limbourg.</u>	<u>Luxembourg.</u>
Essen	Hachy
<u>Hainaut.</u>	Amberloup

9. - Section de Minéralogie et de Pétrographie.

<u>Brabant.</u>	<u>Liège.</u>
Court-Saint-Etienne	Hamoir
La Roche	Esneux
Villers-la-Ville	<u>Namur.</u>
Clabecq	Vodelée
Oisquercq	Romedenne
Virginal	Merlemont
Hasquempont	Mariembourg
Quenast	Cerfontaine
<u>Hainaut.</u>	Silenrieux
Tournai	<u>Luxembourg.</u>
Lessines	Bras
Hennuyères	Serpont

10. - Service éducatif.

<u>Anvers.</u>	Groenendael
Bonheiden	Hogen Bos
<u>Brabant.</u>	<u>Namur.</u>
Forêt de Soignes	Yvoir.

DEUXIEME PARTIE.

-0-

LE SERVICE ADMINISTRATIF.

Chapitre I. - PERSONNEL ADMINISTRATIF.

Le personnel administratif continue à faire face avec zèle et dévouement aux diverses et nombreuses tâches qui lui sont imposées par le développement constant des diverses sections de l'Institut. Ce personnel prend exemple sur le Secrétaire-administrateur, M. G. Van Put, dont l'activité est un modèle et qui maintient entre les agents placés sous ses ordres et lui-même, la plus étroite et la plus complète collaboration.

Je tiens particulièrement à attirer l'attention sur cet aspect de l'activité de l'Institut du fait que les conditions de travail du personnel administratif sont précaires.

Toutes les observations formulées dans les précédents rapports sont toujours d'actualité et l'acuité des problèmes posés ne cesse de croître.

Les acquisitions.

Au cours de l'exercice 1.117 plateaux-caisses n°1, 86 plateaux-caisses n° 2 et 3, 500 grandes caissettes entomologiques, 30.500 cuvettes diverses, 10.000 godets en verre, 16 transformateurs, 17.500 tubes en alkatène, 2.385 bocal anatomiques, 6.200 litres d'alcool ont été acquis pour être distribués dans les diverses sections.

Les sections ont complété leur équipement et les accessoires comme suit :

Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

1 groupe moto-pompe.

1 classeur métallique.

Section des Vertébrés récents.

2 classeurs métalliques.

Section des Invertébrés récents.

1 loupe binoculaire Bausch & Lomb.

1 appareil réfrigérateur.

1 microscope Wild.

1 photomètre à flamme Lange.

Section d'Entomologie.

1 aristophot.

1 binoculaire Leitz.

1 microscope.

1.000 boîtes d'expédition.

1 dispositif de projection Seibert.

750.000 supports.

820.000 épingles ordinaires et anticorro.

520.000 minuties.

8 classeurs métalliques.

Section des Invertébrés primaires.

- 1 meuble à lames minces.
- 1 machine à calculer Friden.
- 4 classeurs métalliques.

Section de Paléobotanique.

- 1 ventilateur électrique avec accessoires pour la ventilation de la hotte du laboratoire.

Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

- 1 appareil photographique Linof-technika.

Atelier de la Direction.

- 1 scie circulaire (machine à bois).
- 1 tour mécanique.
- 1 machine à cisailer.
- 1 machine combinée (raboteuse)
- 1 étau limeur.
- 1 scie alternative rapide.
- 1 cintrreuse et une plieuse pour tôles.
- 1 brocheuse Kerma.
- 1 scie à ruban.
- 1 classeur métallique.

Service administratif.

- 1 machine à écrire Remington à grand chariot.
- 17 tables et 68 chaises pour la salle à manger.
- 2 classeurs métalliques.

L'atelier de la menuiserie a réparé les vitrines du balcon dans la salle I, restauré le socle qui supporte le mammoth et le matériel employé pour l'exposition de la carte pédologique de la Belgique.

Il a aménagé un local pour une exposition organisée par le Service éducatif de l'Institut.

L'atelier a fabriqué 160 caisses, 123 boîtes diverses, 61 cuvettes, une civière, 4 portes, 4 cloisons, 17 cadres, 35 escabeaux, 1 chevalier pour un tableau noir, 6 tables, 9 châssis, 45 socles, 4 armoires, 2 établis, 2600 blocs destinés à supporter des plateaux.

Il a construit un baraquement qui doit contenir des produits dangereux.

Il a participé à l'étude des moyens à mettre en oeuvre pour satisfaire aux nécessités particulières de l'Institut en fait de menuiserie et d'ébénisterie, ainsi qu'au contrôle préliminaire à la réception des fournitures relevant de ces techniques.

o
o o

L'atelier du Service de chauffage a exécuté les travaux suivants : entretien des chaudières et nettoyage complet après la saison d'hiver, remplacement des pièces en mauvais état. Exécution de travaux de ferronnerie pour les diverses sections de l'Institut. Vérification des livraisons de charbons.

o
o o

Le Service de l'Electricité et de la Mécanique a fait les travaux suivants : établissement de nouvelles installations et réparation des appareils en service; entretien des batteries d'accumulateurs et du téléphone intérieur ; nombreux dépannages; surveillance des appareils de contrôle de la chaufferie ainsi que des cabines de haute et de basse tension; montage d'appareils à rendement spécial pour les salles d'exposition, d'appareils d'aération et de transformateurs pour les laboratoires; révision de l'équipement force motrice pour divers services de l'Institut; rapports à la Direction sur les travaux à exécuter; réponses à de fréquentes demandes de renseignements faites par le Ministère des Travaux publics.



Service de surveillance et d'entretien.

Deux concierges assurent la surveillance des entrées et dix hommes celle des salles publiques.

Ils ont enregistré 76.771 visiteurs.

La garde de l'établissement est faite, la nuit, par deux veilleurs.

Deux huissiers et deux messagers sont attachés à la Direction.

Un nettoyeur conduit la camionnette utilisée pour les explorations.

Le service a entretenu les locaux. Il a remplacé les concierges et les surveillants absents pour maladie. Il a fait, en outre, les travaux suivants : déménagement de deux mille plateaux-caisses; entretien des serrures des portes et des meubles; réfection de plafonds lézardés et du dallage d'une cour; construction d'un baraquement et d'une cheminée à un four destiné à brûler les déchets; blanchiment d'anciennes caves à charbon transformées en magasin; construction d'une citerne en maçonnerie; creusement de fosses d'absorption pour l'évacuation des eaux.



Chapitre II. - EMPLOI DES FONDS.

Les crédits inscrits pour le compte de l'Institut au budget de l'année 1952 s'élèvent à :

pour le "Personnel"	Frs. 15.072.000,00
pour le "Matériel"	Frs. 15.196.799,00
Total :	<u>Frs. 30.268.799,00</u>

se répartissant comme suit :

"PERSONNEL"

		Frs. 15.072.000,00
à l'art. 3-3	Frs. 15.010.000,00	
à l'art. 4-2	<u>Frs. 62.000,00</u>	
		Frs. 15.072.000,00

"MATERIEL"

à l'art. 6/3	Frs. 500.000,00	
à l'art. 7/3	Frs. 44.000,00	
à l'art. 9/3	Frs. 962.000,00	
à l'art. 10/3	Frs. 7.205.000,00	
à l'art. 11/3	Frs. 1.200.000,00	
à l'art. 12/1	Frs. 1.200.000,00	
à l'art. 13/2	Frs. 80.000,00	
à l'art. 14/3	Frs. 411.000,00	
à l'art. 18/1	Frs. 1.000.000,00	
à l'art. 19/3	<u>Frs. 500.000,00</u>	
		Frs. 13.102.000,00

Réductions :

à l'art. 7/3	Frs. 9.000,00	
à l'art. 9/3	Frs. 100.000,00	
	Frs. 10.000,00	
	Frs. 31.000,00	
à l'art. 12/1	Frs. 15.800,00	
à l'art. 14/3	<u>Frs. 15.000,00</u>	
		- Frs. 180.800,00
		<u>Frs. 12.921.200,00</u>

Crédits supplémentaires
pour dépenses de l'ex. 1951
et exercices antérieurs.

à l'art. 9/3	Frs. 1.000,00	
à l'art. 10/3	Frs. 1.295,00	
à l'art. 12/1	<u>Frs. 19.978,00</u>	
		+ Frs. 22.273,00
à reporter		<u>Frs. 12.943.473,00</u>

report :	Frs. 12.943.473,00
Majoration du crédit à l'art. 11/3	+ Frs. 100.000,00
	<u>Frs. 13.043.473,00</u>

Reports :

Art. 10/3	Frs. 832.085,00
Art. 11/3	Frs. 208.592,00
Art. 18/1	Frs. 1.112.649,00
	<u>Frs. 15.196.799,00</u>

Montant des crédits "Personnel"	Frs. 15.072.000,00
"Matériel"	Frs. 15.196.799,00
réunis	<u>Frs. 30.268.799,00</u>

Emploi des crédits.

PERSONNEL

Article 3-3	Crédit accordé :	Frs. 15.010.000,00
-------------	------------------	--------------------

Traitements d'activité du Directeur, du personnel scientifique, administratif, technique et de surveillance; rémunération des agents stagiaires et temporaires. Indemnités de foyer ou de résidence, allocations familiales et indemnités de naissance; allocation de la mère au foyer; indemnités spéciales à certains agents de la taxidermie; cotisations patronales à l'O. N. S. S. et à la Caisse de Retraite; pécules de vacances, remboursement au Trésor et retenues effectuées par le bureau du contentieux; arriérés se rapportant à des exercices antérieurs.

Directeur	Frs. 331.380,00
Personnel scientifique	Frs. 3.752.105,00
Personnel administratif	Frs. 1.057.058,00
Personnel de maîtrise (technique)	Frs. 3.483.000,00
Personnel de surveillance	Frs. 1.354.653,00
Gens de métier (agents définitifs)	Frs. 323.127,00
Personnel stagiaire	Frs. 2.162.067,00
Personnel temporaire "employés"	Frs. 599.669,00
"ouvriers"	Frs. 440.185,00
Indemnités de foyer et de résidence	<u>Frs. 824.654,00</u>
à reporter	Frs. 14.327.898,00

report :	Frs. 14.327.898,00	
Allocations familiales et indemnités de naissance	Frs. 975.089,00	
Allocations de la mère au foyer	Frs. 133.187,00	
Indemnité spéciale à certains agents de la taxidermie	Frs. 14.028,00	
Lois sociales : cotisations patronales à l'O. N. S. S. et à la C. R.	Frs. 204.631,00	
Pécules de vacances	Frs. 224.456,00	
Remboursement au Trésor et retenues effectuées par le Bureau des contributions.	Frs. 41.309,00	
Arriérés exercices antérieurs. Avances et arriérés au personnel scientifique pour 1951.	Frs. 323.236,00	
Montant des dépenses :		Frs. 16.278.351,00

o
o o

Article 4-2	Crédit accordé :	Frs. 62.000,00
Traitement des agents en disponibilité.		
Montant des dépenses :		Frs. 92.828,00

o
o o

RECAPITULATION.

Article	Montant des crédits	Montant des dépenses	Reliquat	Excédent
3-3	15.010.000,00	16.278.351,00	-	1.268.351,00
4-2	62.000,00	92.828,00	-	30.828,00
	15.072.000,00	16.371.179,00	-	1.299.179,00

N. B. Le présent rapport a été dressé d'après les états de traitements reçus du Service de la Comptabilité Générale du Ministère de l'Instruction publique.

o
o o

MATERIEL

	Montant des dépenses	Montant des crédits accordés.
<u>Article 6/3.</u>		
Indemnités accidentelles allouées aux collaborateurs.	Frs. 499.800,00	
Reliquat	Frs. 200,00	
		500.000,00
o		
o o		
<u>Article 7/3.</u>		
Jetons de présence de Messieurs les Président, Secrétaire et Membres du Conseil de Surveillance. Frais de route et de séjour.		
Crédit acc.	44.000,00	
Réduction	- 9.000,00	
	<u>35.000 00</u>	
Crédit supp. pour dépenses de l'ex. 1951 et ex. antérieurs.	+ 1.000,00	
	<u>36.000,00</u>	
	Frs. 34.189,00	
Reliquat	Frs. 1.811,00	
		36.000,00
o		
o o		
<u>Article 9/3.</u>		
Eclairage, chauffage force motrice, service des eaux, affranchissement des correspondances, télégrammes, abonnements et communications téléphoniques. Transports et autres dépenses de consommation.		
Crédit acc.	962.000,00	
lère réduc. consentie par le Directeur de l'Institut au profit I. R. M.	- 100.000,00	
à reporter	<u>862.000,00</u>	
à reporter	Frs. 536.000,00	536.000,00

		Montant des dépenses	Montant des crédits accordés.
report : Frs.		1.357.000,00	1.357.000,00
	Accordé	Dépenses	
a) Entret. loc.	716.625,00	716.624,00	
b) Entret. mobil.	202.425,00	202.414,00	
c) Entret. matér.	188.650,00	173.763,00	
e) Fournit. bureau	198.200,00	198.185,00	
f) Abon. journaux	1.000,00	908,00	
g) Fournit. laborat.	2.732.000,00	2.712.027,55	
l) Equip. matér.	700.100,00	700.024,00	
l) Equip. mobil.	927.000,00	128.220,00	
k) Achat ouvrages	680.500,00	680.408,85	
Reliures	639.060,00	639.052,00	
l) Achat uniformes	50.400,00	50.332,00	
m) collections	1.002.420,00	899.697,05	
	<u>8.038.380,00</u>	<u>7.101.655,45</u>	
Reliquat		936.724,55	8.038.380,00
o o o			
<u>Article 11/3.</u>			
Publications.			
Crédit acc.		1.200.000,00	
Majoration suivant accord entre le Directeur de l'Institut et l'I. R. M. (voir 9/3)			
		100.000,00	
		<u>1.300.000,00</u>	
Report de l'ex. 1951		208.592,00	
		<u>1.508.592,00</u>	
Reliquat		1.506.688,00	
		1.904,00	1.508.592,00
o o o			
<u>Article 12/1.</u>			
Combustible.			
Crédit acc.		1.200.000,00	
Réduction	-	15.800,00	
		<u>1.184.200,00</u>	
Crédit supp. pour dépenses ex. 1951 et ex. antérieurs +			
		19.978,00	
		<u>1.204.178,00</u>	
Reliquat		1.184.118,00	
		20.060,00	1.204.178,00
à reporter Frs.		12.108.150,00	12.108.150,00

	Montant des dépenses	Montant des crédits accordés
report : Frs.	12.108.150,00	12.108.150,00
<u>Article 12/2.</u>		
Achat et utilisation de véhicules automoteurs propriété de l'Etat.		
A. Dépenses de consommation		
B. Dépenses d'entretien et de réparations.		
	80.000,00	
Reliquat	0,00	
		80.000,00
<u>Article 14/3.</u>		
Dépenses afférentes aux déplacements.		
Crédit acc.	411.000,00	
Réduction	- 15.000,00	
	<u>396.000,00</u>	
A.		
B. Titres de transport : chiffre inconnu non communiqué par le Ministère l'Instruction publique.		
C. Cartes de tram	9997,50	
D. Indemn. kilom.	2565,00	
E. Frais de séjour	237129,50	
	<u>396.000,00</u>	
	249.692,00	
Reliquat	146.308,00	
		396.000,00
<u>Article 18/1.</u>		
Travaux et fournitures de premier équipement.		
Crédit acc.	1.000.000,00	
Reports :		
exerc. 1950	917.410,00	
	14.219,00	
exerc. 1951	181.020,00	
	<u>2.112.649,00</u>	
	756.483,00	
Reliquat	1.356.166,00	
		2.112.649,00
à reporter Frs.	14.696.799,00	14.696.799,00

	Montant des dépenses	Montant des crédits accordés
report : Frs.	14.696.799,00	14.696.799,00
<u>Article 19/2.</u>		
Frais de vulgarisation scientifique.	424.000,00	
Reliquat	76.000,00	
		500.000,00
	15.196.799,00	15.196.799,00

RECAPITULATION.

Articles	Crédits accordés	Dépenses	Reliquats
6/3	500.000,00	499.800,00	200,00
7/3	36.000,00	34.189,00	1.811,00
9/3	821.000,00	796.687,50	24.312,50
10/3	8.038.380,00	7.101.655,45	936.724,55
11/3	1.508.592,00	1.506.688,00	1.904,00
12/1	1.204.178,00	1.184.118,00	20.060,00
13/2	80.000,00	80.000,00	0,00
14/3	396.000,00	249.692,00	146.308,00
18/1	2.112.649,00	756.483,00	1.356.166,00
19/2	500.000,00	424.000,00	76.000,00
	15.196.799,00	12.633.312,95	2.563.486,05
		15.196.799,00	

Chapitre III. - TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'INSTITUT.

La situation exposée à la page 81 du rapport pour 1951 n'est pas modifiée. Pas un mètre carré de local achevé n'est encore mis à la disposition de l'Institut quoique le début des travaux se situe en 1935. Le bâtiment central n'est pas encore complètement fermé.

L'achèvement de neuf niveaux de conservatoires prévu une première fois pour fin 1948, une seconde fois pour mars 1951, n'était pas notifié à la Direction de l'Institut le 31 décembre 1952.

L'achèvement des niveaux de laboratoire + 40, 90 et + 36, 10 prévu, en dernier lieu, le premier pour fin septembre 1952, le deuxième pour fin décembre 1952, n'était pas notifié à la Direction de l'Institut, le 31 décembre 1952.

L'achèvement du niveau + 2, 50, particulièrement facile, annoncé pour fin octobre 1952, n'était pas notifié à la Direction de l'Institut le 31 décembre 1952.

x
x x

Ainsi qu'il est exposé à la page 81 du rapport pour 1951, la responsabilité des études et des plans a été retirée sur votre ordre au Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles.

Votre décision a donné lieu à de graves incidents, signalés dans les dossiers, dont il convient d'extraire plus particulièrement deux lettres :

"Ministère de l'Instruction publique"

"Cabinet du Ministre"

DS/

"Bruxelles, le 27 décembre 1951".

"Monsieur le Directeur",

"Il m'a été signalé qu'au cours de la réunion tenue, à l'Institut, le 20 novembre dernier, M. l'Architecte De Vestel a demandé que des contacts directs puissent avoir lieu entre M. le Directeur Général des Bâtiments et M. le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles afin de régler plus aisément certaines questions concernant l'exécution des travaux".

"J'ai l'honneur de vous faire remarquer à ce sujet que mes instructions relatives à l'obligation de respecter la voie hiérarchique n'ont jamais eu pour portée d'interdire des contacts officieux destinés, lorsque les circonstances le justifient, à accélérer ou à faciliter la marche des affaires. Cette façon de procéder se comprend notamment lorsqu'il s'agit de mettre au point la préparation ou la modification de projets, ou, d'envisager les dispositions à prendre pour remédier aux dangers compromettant la sécurité de l'Institution et de son personnel ou à des situations contrariant le fonctionnement normal des services".

"Mais il doit être formellement entendu que les Ministres intéressés ayant, seuls, le pouvoir de décision, doivent être tenus au courant et être saisis, conformément aux règlements, des propositions nécessaires".

"Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée".

(s) Pierre Harmel.

"Bruxelles, le 4 janvier 1952".

"061-10202/2441".

"Monsieur le Ministre",

"OBJET : Relations avec le Ministère des Travaux publics".

"J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 27 décembre, Cabinet du Ministre DS/ sans numéro d'indicateur".

"Vous me faites remarquer que vos instructions relatives à l'obligation de respecter la voie hiérarchique n'ont jamais eu pour portée d'interdire des contacts officieux destinés, lorsque les circonstances le justifient, à accélérer ou à faciliter la marche des affaires".

"Il y manque l'indication de l'autorité qui appréciera ces circonstances".

"Il y a aussi l'adjectif officieux que les lois et les arrêtés déterminant nos devoirs et nos pouvoirs ignorent. Ce qui est officieux n'a pas le caractère officiel, donc authentique. Le théologien connaît le mensonge officieux, celui que l'on peut, paraît-il, se permettre pour obliger quelqu'un".

"L'importance des intérêts en cause et la gravité des responsabilités qui incombent à ceux qui en ont la charge interdisent, que l'on traite à titre officieux des problèmes relatifs aux bâtiments et à tout ce qui en dépend, particulièrement depuis peu d'années. Je rappellerai seulement les débats judiciaires relatifs à l'incendie du Ministère de l'Instruction publique. Les dispositions à prendre pour remédier aux dangers compromettant la sécurité de l'Institut royal des Sciences naturelles et de son personnel ou à des situations contrariant le fonctionnement normal des services ne peuvent pas se traiter officieusement. Déjà, lorsque ces affaires sont traitées officiellement, toutes les autorités en cause jouent à cache-cache".

"Combien de fois le Ministère de l'Instruction publique n'a-t-il pas évité de répondre à mes lettres ?"

"Vous ne me dites pas que les instructions données pour rompre toute collaboration, au début de 1951, ont été rapportées. Depuis les bouleversements qui ont été introduits, il n'est plus permis à un chef d'institution conscient de ses devoirs autant que de sa sécurité personnelle, d'envisager officieusement les dispositions à prendre en des matières aussi grosses de surprises".

x

x x

"Les contacts directs entre M. l'Architecte De Vestel, M. le Directeur Général des Bâtiments et le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles, contacts dont le rétablissement a été demandé par M. l'Architecte De Vestel, le 20 novembre 1951, ont été interrompus, sur votre ordre, après vingt-deux années de pratique. Cet ordre ne m'a jamais été notifié par les voies régulières devant permettre d'en retrouver les initiateurs responsables. J'en ai été informé par les ingénieurs du Ministère des Travaux publics avec lesquels je collaborais. D'autre part, des allusions de plus en plus claires y étaient faites dans des lettres qui m'étaient adressées en votre nom. Enfin, vous avez désigné un employé de l'ordre administratif pour remplacer le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles ou ses délégués dans la discussion de problèmes scientifiques et techniques auxquels il est aussi étranger qu'un Patagon".

"En effet, c'est M. L. Lefrancq, ancien sous-chef de bureau, promu récemment inspecteur des Services administratifs, qui a pris en main la conduite de l'étude d'un certain nombre de projets, au cours de réunions tenues sans l'assistance d'un technicien dans les sciences auxquelles les installations doivent servir. Il en a été de même au cours de réunions convoquées à l'Institut royal des Sciences naturelles, cette fois en présence de certains de mes collaborateurs qualifiés qui se sont bornés au rôle d'observateurs".

"Le même "expert" est venu, le 28 novembre dernier, m'interroger avec assurance, en votre nom, sur les projets et l'horométrie des travaux. Les questions posées relevaient soit de l'astuce, soit de l'ignorance. J'ai refusé d'y répondre. M. L. Lefrancq, votre délégué, a été invité à faire formuler ces questions par écrit en votre nom et sous la signature d'un fonctionnaire général. Ainsi pourrais-je donner à ces questions des réponses précises et écrites, chacun prenant ses responsabilités. Je vous en ai avisé le 4 décembre 1951, par ma lettre n° 1012/2250".

"Jusqu'à ce jour, je n'ai reçu ni les questions écrites, ni la suite à ma lettre précitée".

x

x x

"D'autre part, vous avez interdit les contacts directs avec la Direction des Bâtiments du Brabant à laquelle incombent, dans l'organisation du Ministère des Travaux publics, les travaux d'entretien définis par l'arrêté du Régent du 23 octobre 1946, concentrant au Ministère des Travaux publics les attributions relatives aux bâtiments de l'Etat".

"Jusqu'à votre interdiction, les demandes de travaux étaient adressées directement à ce service; une copie était remise au Ministère de l'Instruction publique (Administration de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen). Je vous l'ai rappelé le 4 décembre 1951, par ma lettre n° 1012/2246. A présent, les demandes vous sont adressées pour suite éventuelle. Il arrive qu'une lettre relative à une fuite d'eau traîne quatre semaines avant d'atteindre le rouage technique. Encore arrive-t-il que cette lettre reproduit avec plus ou moins d'exactitude les faits auxquels elle se rapporte. Les confusions ne manquent pas dans les dossiers".

"Plus aucun projet de cahier des charges, plus aucun plan ne m'est communiqué. Les travaux se font à l'aveuglette et avec un mépris total des nécessités propres à l'Institut. Sans doute ont-ils été approuvés par votre administration ou votre cabinet, car je ne puis pas croire que M. le Ministre des Travaux publics se mette dans un aussi mauvais pas, sans l'accord de son collègue de l'Instruction publique".

"Les conséquences immédiates de votre initiative sont dès à présent ineffaçables. Les pertes seront élevées. De graves incidents ont été évités de justesse grâce à l'ordre qui règne encore à l'Institut royal des Sciences naturelles, ainsi qu'à la valeur professionnelle de son personnel. On ne peut pas prévoir que les chances seront toujours favorables. Ces erreurs techniques compromettent l'administration belge aux yeux des nombreux étrangers qualifiés qui fréquentent les laboratoires et les ateliers de l'établissement".

x

x x

"Vous rappelez qu'il doit être formellement entendu que les Ministres intéressés ayant, seuls, le pouvoir de décision, doivent être tenus au courant de ces contacts et être saisis, conformément aux règlements, des propositions nécessaires."

"Si cet ordre se rapporte aux décisions relatives à des travaux de construction ou de transformation fondamentales, il ne constitue nullement une innovation. En examinant les dossiers, vous y trouverez les avant-projets et les projets contresignés par vos prédécesseurs et appuyés de longs exposés justificatifs, très explicites, rédigés par le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles. Des rapports ont été remis, des propositions ont été présentées, souvent accompagnées de plans et de recueils de photographies tout au long des exercices budgétaires. Le rapport annuel présente une synthèse des travaux exécutés ou en cours ainsi que des études. Enfin, le tout a été repris dans de nombreuses lois budgétaires impliquant chaque fois la signature de trois ministres".

"Si l'ordre se rapporte aux travaux d'entretien nécessités par des installations compliquées établies dans des bâtiments vastes, vétustes ou mal entretenus, il est de mon devoir d'attirer votre attention sur l'impasse dans laquelle vous entraînent ceux qui vous dissimulent les réalités. Les fuites d'eau ou de gaz, des toitures percées, des vitres brisées, l'entretien de canalisations, ne constituaient pas jusqu'à présent une affaire de gouvernement. Une partie de l'Institut apparaît comme une petite usine; des méthodes qui sont supportables dans des bâtiments ministériels et administratifs aboutissent ici à des situations hautement dommageables. Ici s'impose la rapidité dans l'exécution autant que dans la décision".

x

x x

"La lettre du 27 décembre 1951 n'est pas suffisamment précise dans son fonds aussi bien que dans le détail de son expression. La dangereuse erreur qui a été commise n'est pas effacée dans ses ultimes conséquences par ce texte".

"Il faut, sans ambiguïté, définir ce que le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles doit faire et comment il doit faire dans le cas :

- "1°) d'études des avant-projets relatifs aux nouveaux bâtiments et de la détermination de l'ordre de succession des travaux";
- "2°) des travaux d'entretien des bâtiments, des chaufferies, des canalisations d'eau, de gaz, d'électricité et des égouts";
- "3°) des dispositions relatives à l'application des arrêtés du Régent des 11 février et 6 juillet 1946 et du 27 septembre 1947, cette énumération n'étant pas limitative, imposant un règlement général pour la protection du travail";
- "4°) des enquêtes de commodo et d'incommodo";
- "5°) du respect de l'ordre et de la sécurité dans les locaux et aux abords immédiats de l'Institut royal des Sciences naturelles et notamment de l'application de l'arrêté royal du 10 juillet 1869, portant règlement organique de l'établissement";

"6") de l'application des règles particulières de l'Administration des
"Douanes et Accises, en ce qui concerne les franchises et les atténuations,
ainsi que la situation extrêmement délicate de la dénaturation de
"l'alcool".

"Tous les services intéressés du Ministère de l'Instruction publique
seront informés de la réforme de votre décision et plus particulièrement
ceux de M. le Ministre des Travaux publics".

"D'ici là, je continuerai à appliquer strictement la règle suivie,
M. le Ministre des Travaux publics et M. l'Architecte De Vestel pourront
toujours obtenir tous les renseignements qu'ils jugent utiles à l'exécution
de leurs devoirs en vous adressant les questions auxquelles, si vous
voulez bien me les transmettre, il sera répondu par écrit avec la
célérité qui est de règle dans cet établissement".

"Le Conseil de Surveillance de l'Institut royal des Sciences naturelles
a communication de tout ce dossier".

"Le Directeur de l'Institut",

(s) V. Van Straelen.

Le 31 décembre 1952, aucune suite n'avait été donnée aux demandes
d'instructions précises formulées dans la dernière partie de la lettre
du Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles datée du 4
janvier 1952.

x
x x

Le 31 décembre 1952, aucune suite n'avait été donnée aux propositions
formulées, la dernière fois le 9 août 1951, pour mettre fin au gâchis
actuel.

x
x x

A la même date, aucune réponse n'avait été faite non plus à la
lettre du 9 décembre 1950, dans laquelle le Directeur de l'Institut
faisait des suggestions pour l'achèvement de la façade sud, notamment
en ce qui concerne le chiffre royal. Ce dernier, celui du roi Léopold III,
avait été supprimé à l'intervention des Ministres des Travaux publics
MM. J. Merlot et A. Balthazar, aidés de leurs chefs de cabinet
respectifs MM. K. Bollengier et J. Kuypers.

La suggestion permettait d'inscrire sur la façade les chiffres du
roi Albert, du roi Léopold III et du roi Baudouin.

x
x x

Le Directeur de l'Institut ou son délégué s'étant retirés des réunions
de chantier depuis le 21 juin 1951, conformément aux décisions
signalées, il n'est plus possible de consigner au rapport annuel l'état
d'avancement des travaux et celui des études.

La responsabilité incombe au Directeur général de l'Administration générale de l'Enseignement supérieur et des Sciences ou de toute autre compétence analogue qui aura été désignée.

o
o o

Chapitre IV. - LES COLLABORATEURS.

Comme au cours des années précédentes, il a été nécessaire de faire appel au concours de naturalistes belges et étrangers, ne faisant pas partie du personnel de l'Institut, afin de poursuivre l'étude de l'important matériel figurant dans les collections de l'Institution.

Pour pallier à l'insuffisance numérique du personnel scientifique de l'Institut il s'est avéré indispensable de faire appel au concours de treize collaborateurs permanents et de dix-sept collaborateurs occasionnels pour continuer les études et le classement des collections.

Une somme de Frs. 499.800,00 a été consacrée à leur rétribution.

Les crédits inscrits à cet article du budget sont nettement insuffisants et leur indigence est l'entrave principale à la poursuite des études entreprises sur les collections et de leur mise en ordre, travaux qui exigent la participation de spécialistes que l'exiguïté des cadres ne permet pas d'incorporer parmi les membres du personnel scientifique de l'Institut. L'attitude de l'administration à l'égard de cette activité, comme signalé à la page 84 du rapport pour 1951, semble s'être améliorée.

o
o o

Chapitre V. - LES PUBLICATIONS.

Un an après la reprise de l'impression des Mémoires et des Bulletins, impression qui avait été suspendue durant douze mois à la suite de l'intervention de M. le Directeur Général de l'Enseignement supérieur et des Sciences, de M. le Secrétaire Général et de M. l'Inspecteur des Finances, quantité de manuscrits restent encore à composer.

Durant de longues années encore, l'intervention intempestive de ces fonctionnaires aura une répercussion pénible sur la résorption de l'arriéré d'impression, déjà important par suite de l'insuffisance des crédits et aggravé par l'impéritie de l'Administration centrale.

Les recueils publiés par l'Institut occupent une place enviable dans la littérature scientifique, tant par leur présentation que par la qualité de leurs auteurs. Mais on ne peut donner toute l'ampleur voulue à cette contribution au progrès des connaissances par suite de la pauvreté des moyens financiers mis à la disposition de l'Institut.

Cette situation met l'Institut royal des Sciences naturelles dans une position d'infériorité vis à vis des institutions étrangères qui lui font parvenir, en échange, des quantités de publications que les envois de l'Institut sont loin d'équivaloir.

Une somme de Frs. 1.090.048,46 a été consacrée à l'impression des Mémoires et une somme de Frs. 416.639,54 à celle du Bulletin.

o
o o

Chapitre VI. - DEPENSES POUR LE SERVICE DE DOCUMENTATION.

Une somme de Frs. 1.320.368,85 a été consacrée à l'achat de publications, à la continuation des abonnements et à la reliure.

Le nombre de volumes restant à relier est d'environ 55.000.

Cet arriéré, qui augmente d'année en année, ne pourra jamais être résorbé si les crédits ne sont pas augmentés dans de notables proportions.

Cette précieuse partie du patrimoine national ne peut être mise à l'abri de la détérioration par la poussière et l'humidité, les volumes étant entreposés dans des locaux inachevés et non équipés.

o
o o

Chapitre VII. - NOMINATIONS, MUTATIONS, DISTINCTIONS HONORIFIQUES, GRADES ET DISTINCTIONS ACADEMIQUES.

A. NOMINATIONS ET MUTATIONS.

Personnel scientifique.

- E. LELOUP Conservateur nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- F. STOCKMANS Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- M. LECOMPTE Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- M. GLIBERT Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- F. TWIESELMANN Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- L. DEBOT Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- S. FRECHKOP Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- A. CQLLART Conservateur, nommé Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
- R. VERHEYEN Conservateur adjoint, nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952 à partir du 18 février 1952.
nommé Directeur de laboratoire par arrêté royal du 3 mars 1952.
- W. ADAM Conservateur adjoint, nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.
nommé Directeur de laboratoire par arrêté royal du 8 octobre 1952, à partir du 1er septembre 1952

A. CAPART

Conservateur adjoint, nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

R. VAN TASSEL

Conservateur adjoint, nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

E. CASIER

Conservateur adjoint nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

J. COOREMAN

Conservateur adjoint nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

J. de HEINZELIN de BRAUCOURT

Conservateur adjoint, nommé Sous-Directeur de laboratoire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

L. VAN MEEL

Naturaliste, nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952 à partir du 18 février 1952.

A. JANSSENS

Naturaliste, nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

R. VANHOORNE

Naturaliste, nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952 à partir du 18 février 1952.

A. VANDER CAMMEN

Naturaliste, nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

E. KESTELOOT

Naturaliste nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

P. SARTENAER

Naturaliste, nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

G. DEMOULIN

Naturaliste, nommé Assistant en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

X. MISONNE

Naturaliste stagiaire, nommé Assistant stagiaire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952 à partir du 18 février 1952.

P. JOLIVET

Naturaliste stagiaire, nommé Assistant stagiaire en application de l'arrêté royal du 4 janvier 1952 par A. M. n° 764 du 19 février 1952, à partir du 18 février 1952.

S. LEFEVERE

Désigné en qualité d'Assistant stagiaire par A. M. n° 2353 du 26 mars 1952.

A. LEGUEBE

Bibliothécaire stagiaire. Mis en disponibilité, pour cause de maladie à partir du 12 février 1952 par A. S. G. n° 2383 du 13 mars 1952. A repris ses fonctions le 11 avril 1952.

Personnel administratif.

H. KNEIPE

Rédacteur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de rédacteur stagiaire par A. M. n° 2183 du 10 avril 1952, à partir du 1er avril 1952.

M. ISTA

Rédacteur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952, désigné en qualité de rédacteur stagiaire par A. M. n° 2183 du 10 avril 1952 à partir du 1er avril 1952.

A. VANDERWINDEN

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de commis stagiaire par A. M. n° 2183 du 10 avril 1952, à partir du 1er avril 1952.

R. DE BACKER

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 désigné en qualité de commis stagiaire par A. S. G. n° 2183 du 5 août 1952, à partir du 1er juillet 1952.

M. DISTELMANS

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952. Démission de ses fonctions accordée à partir du 22 juillet 1952, par D. D. G. n° 2480 du 17 juillet 1952.

L. CAMBIER

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952, désigné en qualité de commis stagiaire par A. S. G. n° 2183 du 8 mai 1952, à partir du 1er avril 1952.

M. DUBOIS

Commis temporaire : Engagé en remplacement de M. Distelmans, à l'armée, a terminé son mandat le 31 mars 1952.

R. VANDERVOORT

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952, désigné en qualité de dactylographe stagiaire par A. S. G. n° 2183 du 11 juin 1952, à partir du 1er avril 1952.

C. MICHEL-ARCHAMBEAU

Dactylographe temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952, désignée en qualité de dactylographe stagiaire par A. S. G. n° 2183 du 26 mai 1952, à partir du 1er avril 1952.

L. DECUYPER

Dactylographe temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 mars 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952, désignée en qualité de dactylographe stagiaire par A. M. n° 2183 du 10 avril 1952, à partir du 1er avril 1952.

R. VAN VLASSELAER

Dactylographe temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

Personnel technique.

M. SPLINGAER

Apprenti-préparateur, désigné en qualité d'apprenti-préparateur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

P. VERBIST

Apprenti-préparateur, désigné en qualité d'apprenti-préparateur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

M. MEISCH

Apprenti-préparateur, désigné en qualité d'apprenti-préparateur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

L. VAN STIPHOUDT

Apprenti-préparateur, désigné en qualité d'apprenti-préparateur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

Le mandat de ces agents en tant que "temporaires" n'a pas été prolongé jusqu'au 30 septembre 1952. Cette omission a été signalée par lettre en date du 20 novembre 1952, sous le n° 7.320/2367/4394.

A. CUPPENS

Technicien, mécanicien, électricien temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de technicien, mécanicien, électricien stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

Personnel de surveillance et gens de service.

H. THUMELAIRE

Surveillant, décédé le 7 septembre 1952.

O. VAN SEYMORTIER

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

Jos. VANDERKELEN

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

G. DEBROUX

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

L. ROSY

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

P. GOUSSEAU

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

G. ROSY

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

J. SPLINGAER

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

J. WANTE

Chef menuisier, nommé chef menuisier-concierge par A. S. G. n° 1273/B.3 du 12 décembre 1952, à partir du 1er mars 1952.

J. E. SPLINGAER

Menuisier temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

H. VAN LINT

Imprimeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'imprimeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

E. RUELLE

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

P. VANDELDELDE

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

I. RAFART

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

V. BONJEAN

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952; par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

J. DEVESSE

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

Th. MOONEN

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

C. STUYVER

Chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

F. COCRIAMON

Aide-chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'aide-chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

P. SWOLFS

Aide-chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'aide-chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

N. WODON

Aide-chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'aide-chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

H. COCRIAMON

Aide-chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'aide-chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 25 novembre 1952, à partir du 1er novembre 1952.

J. LEYS

Aide-chauffeur de chaudière à haute pression temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'aide-chauffeur de chaudière à haute pression stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

E. VANDERBECKEN

Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

G. VANDERBECKEN

Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur de collections stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

H. ORINCKX

Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur de collections stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

F. PONCELET

Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

A. VANTON

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

M. DECOSTER

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

F. VAN BELLE

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 20 décembre 1952, à partir du 1er janvier 1953.

J. HERMAN

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

D. VANDERCAM

Nettoyeur temporaire, désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

Le mandat d'agent temporaire n'a pas été prolongé comme pour les autres agents. Cette omission a été signalée par lettre en date du 20 novembre 1952, sous le n° 7.320/2367/4394.

A. VERLINDEN

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

G. SIMONART

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

A. HENRION

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

G. VAN BELLE

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de nettoyeur stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

R. WANTE

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

J. DEVRIES

Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

Ph. STRUELENS

Homme de métier temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité d'homme de métier stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952 à partir du 1er octobre 1952.

F. CANS

Garçon de service temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de garçon de service stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

R. RENARD

Garçon de service temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952; désigné en qualité de garçon de service stagiaire par A. S. G. n° 2183/5 du 13 septembre 1952, à partir du 1er octobre 1952.

J. REYNDERS

Garçon de service temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1952 par A. S. G. n° 2304 du 19 septembre 1952.

B. DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Aucune suite n'a été donnée aux propositions envoyées en date du 14 septembre 1951, sous le n° 7.41/1747 et du 28 août 1952, sous le n° 7.41/4012.

C. GRADES ET DISTINCTIONS ACADEMIQUES.

Néant.

Bruxelles, le 4 juin 1953,
Le Directeur de l'Institut,



Van Steenkiste